PARLEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK PARLEMENT

COMPTE RENDU INTÉGRAL DES INTERPELLATIONS ET DES QUESTIONS

INTEGRAAL VERSLAG VAN DE INTERPELLATIES EN DE VRAGEN

COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ÉNERGIE

CHARGÉE DE LA CONSERVATION DE LA NATURE, DE LA POLITIQUE DE L'EAU ET DE LA PROPRETÉ PUBLIQUE

COMMISSIE VOOR HET LEEFMILIEU EN DE ENERGIE

BELAST MET HET NATUURBEHOUD, HET WATERBELEID EN DE OPENBARE NETHEID

RÉUNION DU MARDI 26 JUIN 2018

VERGADERING VAN DINSDAG 26 JUNI 2018

COMPTE RENDU PROVISOIRE

Non encore approuvé par les orateurs.
Ne pas citer sans mentionner la source.

VOORLOPIG VERSLAG

Nog niet goedgekeurd door de sprekers.
Niet citeren zonder de bron te vermelden.

Présidence : Mme Viviane Teitelbaum, présidente.

[105]

MONDELINGE VRAAG

Mevrouw de voorzitter.- Aan de orde is de mondelinge vraag van mevrouw Maes.

[107]

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW ANNEMIE MAES

AAN MEVROUW FADILA LAANAN, STAATSSECRETARIS VAN HET BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST, BELAST MET OPENBARE NETHEID, VUILNISOPHALING EN -VERWERKING, WETENSCHAPPELIJK ONDERZOEK, GEMEENTELIJKE SPORTINFRASTRUCTUUR EN OPENBAAR AMBT,

betreffende "de evaluatie van de ophaling en van de verwerking van organisch afval".

[109]

Mevrouw de voorzitter.- Mevrouw Maes heeft het woord.

Mevrouw Annemie Maes (Groen).- De wekelijkse huis-aan-huisophaling van organisch afval op vrijwillige basis bestaat nu al een tijdje.

Wekelijkse ophaling is slechts één van de mogelijkheden. Antwerpen maakt bijvoorbeeld gebruik van sorteerstraten. Burgers kunnen daar elke dag hun afval kwijt en hoeven niet te wachten op die ene keer dat de vuilniswagen langskomt. Als vuilniszakken op straat liggen, kunnen katten, kraaien of meeuwen ze openrijten. Het zwerfvuil dat daardoor ontstaat, moet opgeruimd worden. Met sorteerstraten is dat probleem van de baan.

Een tweede goed voorbeeld is Lille. Stadsbussen rijden daar op biomethaangas dat afkomstig is van verwerkt organisch afval. De Westergasfabriek in Amsterdam is nog zo'n pionier. Een innovatieve vergister zet voedselresten van alle restaurants en bedrijven op het terrein om in groene energie. Met organisch afval wordt dus bio-energie voor huishoudens opgewekt. Ook Gent denkt circulair: bij de Nieuwe Dokken worden zwart afvalwater en groente- en fruitafval omgezet in biogas, goed voor een derde van de elektriciteits- en verwarmingsbehoeften van de woonwijk.

Wat is de evaluatie van anderhalf jaar vrijwillige ophaling van organisch afval in Brussel? Welke instantie voert die evaluatie uit? Op basis van welke parameters gebeurt dat? Waren er becijferde doelstellingen voor tonnage en kostprijs op korte en lange termijn? Zijn die gehaald?

Hoeveel ton organisch afval werd er in 2016 en 2017 opgehaald? Hoeveel ton heeft het afvalverwerkingsbedrijf in Ieper in 2016 en 2017 verwerkt? Hoeveel hebben de verwerking van het afval en het transport naar Ieper per jaar gekost?

[111]

Op basis van welke afwegingen hebt u gekozen voor een wekelijkse afvalophaling? Hoe verantwoordt u een huis-aan-huisophaling in plaats van een vaste container of sorteerstraten? Wat zijn de voor- en nadelen van een wekelijkse huis-aan-huisophaling? Hebt u alternatieve oplossingen voor de ophaling en verwerking van organisch afval onderzocht, zoals bijvoorbeeld in Antwerpen en Lille?

Hebt u onderzocht of die oplossingen ook in Brussel ingevoerd kunnen worden? Waren de resultaten positief? Bestudeert u de mogelijkheid en de impact van het verplicht sorteren van organisch afval in plaats van vrijblijvend sorteren? Hoever staat het plan van de regering om een biomethaaninstallatie in Brussel op te richten om organisch afval te verwerken?

Mijn vraag dateert van februari. Inmiddels is de Operatie Fosfor van start gegaan. Een consortium met onder meer de ULB houdt zich met de verwerking van organisch afval bezig en heeft onlangs zijn resultaten voorgesteld. Daarover zou ik graag een toelichting krijgen.

[113]

Mevrouw de voorzitter.- Mevrouw Laanan heeft het woord.

Mevrouw Fadila Laanan, staatssecretaris.- Een eerste belangrijk evaluatiecriterium is het ingezamelde volume. In 2016 werd er 1.666 ton organisch afval ingezameld. Met de veralgemening van de oranje zakken verdrievoudigde dat tot ongeveer 5.000 ton in 2017.

De sorteerkwaliteit wordt als uitstekend beschouwd. Er is weinig vervuiling en er werden geen zakken geweigerd sinds het begin van de inzameling van organisch afval.

Voor de vergelijkingen met andere steden moeten we wachten op de definitieve besluiten van verschillende studies, onder meer die van de Association of Cities and Regions for Recycling and Sustainable Resource Management (ACR+). Ik kom daar later op terug in mijn antwoord op uw vraag over biomethanisering.

De kosten voor het transport en de behandeling van het organisch afval in Ieper bedroegen 93 euro per ton in 2017. In 2016 was dat 103 euro per ton.

[115]

Het sorteren gebeurt op vrijwillige basis, met tot nu toe vrij goede resultaten. De bewustmakingsactie blijft lopen om die resultaten nog te verbeteren. Het sorteren verplichten, lijkt echter niet aangewezen, omdat veel wooneenheden in Brussel klein zijn. Bovendien lijkt het controleren van voedselafval dat niet in de oranje zak thuishoort, zoals beenderen, pitten en schelpen, moeilijk.

De huis-aan-huisinzameling in zakken is sinds jaren het Brusselse model en is inmiddels een goede geoliede praktijk op het terrein. We maken gebruik van speciaal uitgeruste vuilniswagens. Die manier van inzamelen levert betere resultaten op dan de inzameling met containers. Ik verwijs daarvoor naar de resultaten van het sorteren in verticale gebouwen of het proefproject inzake de inzameling via containers in de Matongewijk.

Daarnaast doen zich bij containers ook problemen voor met de toegankelijkheid, sluikstorten, de concessiehouders, geurhinder enzovoort. Toch hebben we het idee om containers te gebruiken nog niet opgegeven. In de nieuwe wijken voeren we een tiental projecten rond ingegraven containers met badges voor de vier verschillende fracties.

[117]

Over biomethanisering lopen verschillende studies. ACR+ voert een benchmarkingstudie uit om de succesfactoren te evalueren. Die studie vergelijkt een twintigtal steden, waaronder Berlijn, München, Barcelona, Zürich, Londen, Maastricht, Utrecht en Hamburg. Verschillende indicatoren worden vergeleken om elementen te verzamelen die ons kunnen inspireren.

Het spreekt voor zich dat we een antwoord moeten vinden voor de Brusselse situatie. Een van de meest specifieke elementen is daarbij het feit dat het gewest onder zijn administratieve verantwoordelijkheid geen terreinen heeft die ver buiten het stadscentrum liggen en die geschikt zijn voor bepaalde economische en industriële activiteiten.

De ULB LoUIsE (Laboratory on Urbanism, Infrastructures and Ecologies) onderzocht het potentieel van inzamelbaar bioafval in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest. Samengevat varieert dat potentieel, afhankelijk van de voorzichtigheid van de schatting, van 10.000 tot 50.000 ton. We stelden ons 30.000 ton als doel.

[119]

De haalbaarheidsstudie van ULB LoUIsE en OWS (Organic Waste Systems) wordt afgerond in september 2018. Die studie berustte onder meer op de studies met betrekking tot het potentieel van het ingezamelde bioafval in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest.

De Operatie Fosfor wordt gefinancierd door Innoviris in het kader van de Co-createprojectoproep. Het doel ervan is het bestuderen en formuleren van scenario's voor een globaal en geïntegreerd beheer van het bioafval in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest door het samengaan van gedecentraliseerde en gecentraliseerde oplossingen van kleine en grote omvang. De studie moet instrumenten aanbieden om beleidsbeslissingen te nemen.

[121]

Mevrouw de voorzitter.- Mevrouw Maes heeft het woord.

Mevrouw Annemie Maes (Groen).- Het resultaat is nogal pover. De verdriedubbeling van 1.666 ton naar 5.000 ton valt natuurlijk toe te juichen. 30.000 ton is echter een realistische doelstelling, die het midden houdt tussen de laagste hypothese en de hoogste. Als u die doelstelling wilt halen, laat staan 50.000 ton, is er nog veel werk aan de winkel.

Het systeem kan beter. Het initiële enthousiasme van velen is ondertussen al gedoofd, onder meer omdat oranje zakken blijven staan en niet opgehaald worden. Verbetering is mogelijk.

Ik heb een cijfer niet goed begrepen. Zijn de kosten van 93 euro naar 103 euro per ton gegaan, of omgekeerd? Is de kost gedaald of gestegen?

[123]

Mme Fadila Laanan, secrétaire d'État.- Ça a diminué.

[125]

Mevrouw Annemie Maes (Groen).- De kosten zijn dus van 103 naar 93 euro gedaald. Dat speelt natuurlijk ook mee. U zegt wel dat er geen geschikte terreinen zijn, maar ik denk dat we toch moeten stoppen met die vrachtwagens naar Ieper te sturen. Er moet een andere oplossing komen. Het debat daarover volgt nog.

- Het incident is gesloten.

[129]

INTERPELLATIE

Mevrouw de voorzitter.- Aan de orde is de interpellatie van de heer Van den Driessche.

[131]

INTERPELLATIE VAN DE HEER JOHAN VAN DEN DRIESSCHE

TOT MEVROUW FADILA LAANAN, STAATSSECRETARIS VAN HET BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST, BELAST MET OPENBARE NETHEID, VUILNISOPHALING EN -VERWERKING, WETENSCHAPPELIJK ONDERZOEK, GEMEENTELIJKE SPORTINFRASTRUCTUUR EN OPENBAAR AMBT,

betreffende "de uitbreiding van de gewestelijke containerparken".

[133]

Mevrouw de voorzitter.- De heer Van den Driessche heeft het woord.

De heer Johan Van den Driessche (N-VA).- In het Brusselse regeerakkoord 2014-2019 staat dat de regering zich ertoe verbindt het Actieprogramma voor de ophaling en het sorteren van afval ten uitvoer te brengen. Het actieprogramma wil het aantal containerparken in vijf jaar tijd vervijfvoudigen. Dat betekent dat er tijdens deze regeerperiode naast de twee containerparken nog acht gewestelijke bij moeten komen. Het gewest kan containerparken overnemen van de gemeenten of er nieuwe aanleggen.

Net Brussel beheert twee containerparken die toegankelijk zijn voor alle inwoners van het Brussels Gewest. Daarnaast heeft Net Brussel het beheer overgenomen van het gemeentelijke containerpark van Sint-Pieters-Woluwe (dat enkel toegankelijk is voor de inwoners van Sint-Pieters- en Sint-Lambrechts-Woluwe) en dat van Oudergem (enkel toegankelijk voor de inwoners van Oudergem, Elsene, Etterbeek en Watermaal-Bosvoorde).

Drie gemeenten beheren nog zelf een containerpark, namelijk Sint-Joost-ten-Node, Ganshoren en Evere. In het hele gewest zijn er dus slechts zeven containerparken voor 1,2 miljoen inwoners. Bovendien zijn de meeste containerparken niet voor alle Brusselaars toegankelijk.

Ik ontving ook klachten over de wachttijden aan de ingang van de gewestelijke containerparken. Die kunnen op sommige momenten hoog oplopen, namelijk tot meer dan een uur.

[135]

Zulke situaties ontmoedigen Brusselaars die de moeite doen om hun afval naar het containerpark te brengen.

Tijdens de bespreking van de begroting voor 2018 in de commissie Leefmilieu, eind 2017, verklaarde u dat wat betreft de containerparken, het de bedoeling is om het bezoek per park van de huidige parken te doen dalen door een betere spreiding.

U verklaarde in diezelfde commissie dat er weldra een vijfde (gewestelijk) containerpark geopend wordt aan de Fernand Demetskaai in Anderlecht. Wat is de stand van zaken van die opening?

Kunt u een stand van zaken geven van de overname van de gemeentelijke containerparken of stortplaatsen in Evere, Ganshoren en Sint-Joost-ten-Node? Wanneer zullen die parken onder het beheer van het gewest komen? Wat zijn de knelpunten? Worden die parken toegankelijk voor alle Brusselaars of alleen voor de aangrenzende gemeenten?

Welke initiatieven hebt u genomen om de drie bijkomende containerparken te openen? Binnen welke tijdsspanne zal dat gebeuren?

[137]

Bespreking

[139]

Mme la présidente.- La parole est à M. Pinxteren.

M. Arnaud Pinxteren (Ecolo).- Je souhaite saisir cette occasion pour élargir la discussion sur les parcs à conteneurs, ou recyparcs, en abordant la question de la gestion de la qualité. M. Van den Driessche repose une question sur le nombre de recyparcs accessibles. Nous avons souvent eu la possibilité de discuter de l'état d'avancement du dossier, de nous étonner de la durée des procédures, etc. Ce dossier est compliqué, car aucune autorité ne souhaite assumer la responsabilité d'une telle installation sur son territoire. Pourtant, ce type de services est indispensable pour améliorer le recyclage, la réutilisation ainsi que nos performances régionales.

Je souhaiterais donc revenir sur l'aspect qualitatif du service offert par les recyparcs. Nous avons déjà discuté du service proposé à Woluwe-Saint-Pierre, à savoir la collaboration avec Les Petits Riens. Vous m'aviez alors dit que vous envisagiez de mener une action similaire dans les deux nouveaux parcs à conteneurs régionaux : l'un prévu à Neder-over-Heembeek, à proximité du pont de Buda, et l'autre à Anderlecht. J'avais répondu que cette action devrait être élargie à l'ensemble des recyparcs. J'en veux pour preuve le développement de systèmes beaucoup plus créatifs dans une logique de zéro déchet. Ce sujet est d'ailleurs le thème de l'année.

J'aimerais vous proposer d'inscrire les recyparcs dans cette logique de zéro déchet. En d'autres termes, nous devons sortir de la linéarité des déchets : ils sont amenés, triés et ensuite traités, puis tombent dans une sorte de trou noir. Dans nos statistiques, ces déchets sont alors indiqués comme "recyclés", sans que nous sachions vraiment ce qu'il en est advenu.

[141]

Mon propos vise à évaluer la question et les possibilités du zéro déchet dans les déchetteries. Près de Dunkerque, par exemple, la déchetterie Smicval Market propose un système de dons, de reprises et de réutilisations. Les gens viennent y déposer des objets ou en retirer ou ils les amènent directement à des opérateurs de réutilisation. La logique de circularité est intégrée dans le concept de déchetterie.

La question n'est plus de savoir s'il y a suffisamment de déchetteries, si les collectes s'effectuent de manière durable ou si, ponctuellement, une collaboration peut être mise sur pied ! Le concept de déchetterie est totalement repensé.

Dans la perspective des nouveaux parcs à conteneurs, il me semble dès lors intéressant d'envisager de nouveaux sites, des sites 2.0, pensés autrement pour offrir un service basé sur la circularité, dans le cadre du Programme régional en économie circulaire (PREC) et suivant la logique de zéro déchet.

Mme la secrétaire d'État, comment mobilisez-vous les recyparcs durant cette année thématique relative au zéro déchet ? Quelles initiatives allez-vous prendre dans ce domaine ?

[143]

Mevrouw de voorzitter.- De heer Delva heeft het woord.

De heer Paul Delva (CD&V).- Het gebrek aan netheid is een probleem waar veel Brusselaars zich aan ergeren. Bovendien komt dat het imago van de stad niet ten goede. Netheid en het beheer van afval zijn dan ook een prioriteit.

Via de toepassing Fix My Street waren er 11.500 meldingen in 2017 en daarvan had 42% betrekking op netheid en/of afval. Die toepassing wordt nog veel beter gebruikt sinds ook sluikstorten en afgelaten afval gesignaleerd kunnen worden. Dat toont aan dat het probleem ook voor de Brusselaars hoog op de agenda staat.

De regering heeft in deze regeerperiode al een aantal initiatieven voor het beheer van afval genomen, zoals het Gewestelijk Programma voor circulaire economie (GPCE) 2016-2020, met een focus op verschillende maatregelen inzake grondstoffen en het hergebruik, het herstel en de recyclage van afval binnen de logica van een circulaire economie.

Een manier om sluikstorten en andere afvalproblemen tegen te gaan, is het inrichten van containerparken. Ik ben geen specialist, maar ik meen toch ook dat zeven containerparken voor 1,2 miljoen inwoners amper volstaan. Wat is de stand van zaken en het beleid van de regering op dat vlak?

[145]

Mevrouw de voorzitter.- Mevrouw Maes heeft het woord.

Mevrouw Annemie Maes (Groen).- Zes of zeven jaar geleden werd er tijdens de besprekingen over de zesde staatshervorming beslist om ook binnen Brussel bevoegdheden over te hevelen van het gewest naar de gemeenten en omgekeerd. Toen al was er sprake van dat het gewest de volledige bevoegdheid over de containerparken zou krijgen. De nood was toen al hoog, want de gemeenten hadden hun eigen containerparkjes waar inwoners van buurgemeenten geen toegang toe kregen.

Ik stel vast dat de vooruitgang tergend traag is. De twee gewestelijke parken zijn nu vaker open dan vroeger en dat is goed nieuws. Ook het project met de mobiele containerparken is een stap in de goede richting. Die twee pluspunten volstaan echter niet om groter afval terug in het circuit te kunnen brengen en te recycleren voor het naar verbrandingsoven gaat.

Ik kan dus alleen maar vaststellen dat het resultaat na een zevental jaar nogal mager is. We zitten nog steeds met onze twee gewestelijke containerparken. De enige verandering betreft het containerpark van Sint-Pieters-Woluwe. Ik ben het eens gaan bekijken. Het is een uitstekend containerpark, maar wel alleen toegankelijk voor de inwoners van Sint-Pieters- en Sint-Lambrechts-Woluwe.

[147]

Dan is er nog het containerpark van Oudergem, dat ook alleen toegankelijk is voor de inwoners van een aantal andere gemeenten.

Ik woon in het noordwesten van Brussel en bij ons in de buurt is er geen containerpark. We moeten ofwel naar het zuidelijke of naar het noordelijke containerpark gaan. De gemeente Ganshoren kan nochtans haar containerpark openstellen voor inwoners van bijvoorbeeld Jette en Koekelberg.

Waarom duurt het zo lang om van gemeentelijke containerparken gewestelijke containerparken te maken?

[149]

Mevrouw de voorzitter.- Mevrouw Laanan heeft het woord.

Mevrouw Fadila Laanan, staatssecretaris.- Net Brussel kan van de gemeentelijke containerparken waarover u spreekt, geen gewestelijke containerparken maken, omdat ze moeilijk toegankelijk of ongunstig gelegen zijn. We kunnen daarentegen wel bevestigen dat er twee nieuwe gewestelijke containerparken gepland zijn. De nieuwe containerparken aan de Fernand Demetskaai en Buda gaan vermoedelijk in de loop van 2020 open.

[151]

(poursuivant en français)

Pour atteindre l'objectif du gouvernement bruxellois, Bruxelles-Propreté travaille sur un plan directeur visant à localiser des terrains potentiels, ce qui n'est pas évident au vu du bâti bruxellois. Deux sites sont à l'étude à Molenbeek, avenue du Sippelberg et station Gare de l'Ouest. La création d'un recyparc temporaire au boulevard de l'Humanité à Forest est aussi à l'étude pour résoudre les problèmes d'engorgement. Selon Bruxelles-Propreté, il devrait être accessible pour la fin juillet 2018.

Puisque le thème de cette année est le zéro déchet, je partage l'idée de M. Pinxteren sur la mise en œuvre du Programme régional d'économie circulaire (PREC). Le projet que vous citez, à Dunkerque, me semble très intéressant. L'agence pourrait y dépêcher une mission exploratoire.

M. Arnaud Pinxteren (Ecolo).- Ou la commission.

Mme Fadila Laanan, secrétaire d'État.- Ou la commission, mais cela relève de vos prérogatives.

L'installation de ressourceries dans les recyparcs que nous avons ouverts est une de nos priorités. Mme Maes, beaucoup demandent comme vous des recyparcs partout, mais très peu de communes sont prêtes à en accueillir, vu les contraintes et les nuisances générées. De plus, les recyparcs communaux ne sont pas toujours adaptés à la vocation régionale qui devrait être la leur.

Nous travaillons donc à cet élargissement. Nous sommes passés de deux à sept recyparcs régionaux, si l'on prend en compte ceux de Buda et du quai Fernand Demets qui ouvriront à l'horizon 2020. Le gouvernement bruxellois a véritablement fait de cette politique une priorité, mais dans les limites des prérogatives et compétences de chacun.

[153]

[155]

Mevrouw de voorzitter.- De heer Van den Driessche heeft het woord.

De heer Johan Van den Driessche (N-VA).- U hebt nogal bondig geantwoord, mevrouw de staatssecretaris, maar u had wel degelijk beloofd om het aantal containerparken te vervijfvoudigen. Ik ga ervan uit dat u bij het maken van deze belofte wist waaraan u begon. Nu zegt u dat het moeilijk is. Dat weten wij ook wel, maar wij verwachten van de regering dat ze moeilijke zaken aanpakt.

Bovendien vind ik het ontstellend dat bepaalde gemeenten hun containerparken enkel openstellen voor de eigen inwoners, soms ook voor de buurgemeenten, maar niet voor het volledige gewest. U zegt dat u daar niet veel aan kan doen. Dat zal wel kloppen. Individuele contacten, ook binnen uw eigen partij, zouden wellicht al helpen. Maar deze kwestie bewijst nogmaals dat de structuur van dit gewest op haar eigen grenzen stuit. De bevolking is daarvan het slachtoffer. Omdat de structuur van het gewest slecht in elkaar zit, verplichten we de bevolking om grof huisvuil af te zetten in een ander gewest of om het hele Brussels Gewest te doorkruisen. Wie bijvoorbeeld in Jette woont, moet naar Brussel-stad of nog verder. De burger is het slachtoffer van het gebrek aan politieke moed om dit probleem structureel aan te pakken.

[157]

Mme la présidente.- La parole est à M. Pinxteren.

M. Arnaud Pinxteren (Ecolo).- Je vous remercie pour l'attention que vous portez au projet de Dunkerque que j'ai évoqué et à la nécessité d'être encore plus créatif.

Outre les aménagements de conteneurs en y installant, par exemple, une ressourcerie, comme à Woluwe-Saint-Pierre, il existe aussi de nouveaux parcs à conteneurs où nous pourrions développer de nouveaux concepts. J'invite, dès lors, la Région à faire preuve de créativité, ou plutôt d'audace en la matière, en proposant un autre service au citoyen bruxellois.

On parle du plan directeur depuis quelques années déjà. L'identification des sites est un dossier compliqué. Une série de sites ont été identifiés sur plusieurs années. La question, c'est de convaincre.

La densification de la ville est un autre défi. De nouveaux sites très denses sont créés. Il faut intégrer la dimension d'échelle dans cette réflexion. Où vont aller ces personnes avec leurs déchets ? Comment les cycles, les recyclages et la circularité peuvent-ils être organisés sur ces sites ? Ces grands enjeux sont relativement absents du Plan régional de développement (PRD), dont nous attendons d'ailleurs toujours la dernière version.

Pour relever les défis posés par ces enjeux urbains modernes, il serait intéressant de s'inspirer d'exemples étrangers, notamment. Pourquoi ne pas planifier une visite de notre commission à Dunkerque pour y observer les pratiques en matière de parcs à conteneurs et de recyparcs 2.0 ? Je soumets cette proposition à mes collègues.

[159]

Mevrouw de voorzitter.- De heer Delva heeft het woord.

De heer Paul Delva (CD&V).- Bij alles wat we doen in de stad en in het gewest moeten we natuurlijk rekening houden met de bevolkingsgroei. Het feit dat de bevolking op korte tijd sterk is toegenomen, heeft gevolgen voor tal van beleidsdomeinen: mobiliteit, vervuiling, logistiek en zeker ook afvalbeheer.

De ambitie die in het regeerakkoord stond, was volledig terecht. Ik moedig de regering absoluut aan om deze ambitie na te streven. Een van de belangrijkste voorwaarden om tot een nette stad te komen, bestaat erin dat Brusselaars ergens terecht moeten kunnen met hun afval. Deze minimale voorwaarde is momenteel waarschijnlijk niet vervuld. Ik verzoek de regering om er werk van te maken.

[161]

Mevrouw de voorzitter.- Mevrouw Maes heeft het woord.

Mevrouw Annemie Maes (Groen).- Het illegaal storten neemt toe. Er zijn 'zwarte punten'. Er bestaat dus wel degelijk een verband tussen onburgerlijk gedrag en het feit dat mensen hun afval niet kwijtraken wanneer ze dat willen.

U geeft elk jaar heel veel geld aan de gemeenten. U hebt dat bedrag zelfs verdubbeld. U zou perfect kunnen zeggen dat het openstellen van het gemeentelijke containerpark voor inwoners van de buurgemeenten een voorwaarde is voor die financiële steun. Zo simpel is dat. Ik verzoek u om op dat vlak meer inspanningen te doen.

[163]

Mme la présidente.- La parole est à Mme Laanan.

Mme Fadila Laanan, secrétaire d'État.- Je ne veux pas rentrer dans une polémique, mais bien souligner qu’il n'appartient pas à la Région d'imposer l'ouverture de parcs à conteneurs communaux aux habitants d'autres communes. Les parcs à conteneurs ne peuvent absorber ce supplément de déchets.

Il ne faut dès lors pas verser dans l'angélisme. Tout n'est pas possible. Mais nous sommes en train de localiser des sites que la Région pourrait s'approprier pour augmenter ce potentiel.

Je partage votre analyse : il faut davantage de parcs à conteneurs. Il y a parmi vous de nombreux élus municipaux qui peuvent réaliser un travail de sensibilisation au sein de leurs communes.

M. Pinxteren, votre proposition de visiter le projet à Dunkerque me semble une très bonne idée : les parcs à conteneurs régionaux pourraient en tirer parti pour faire les choses encore mieux et autrement.

- *L'incident est clos.*

[167]

MONDELINGE VRAGEN

Mevrouw de voorzitter.- Aan de orde zijn de mondelinge vragen.

[169]

MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER JEF VAN DAMME

AAN MEVROUW FADILA LAANAN, STAATSSECRETARIS VAN HET BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST, BELAST MET OPENBARE NETHEID, VUILNISOPHALING EN -VERWERKING, WETENSCHAPPELIJK ONDERZOEK, GEMEENTELIJKE SPORTINFRASTRUCTUUR EN OPENBAAR AMBT,

betreffende "de beschikbaarheid van groene zakken".

[171]

QUESTION ORALE JOINTE DE M. EMMANUEL DE BOCK,

concernant "la rupture d'approvisionnement des sacs verts biodégradables".

[173]

Mevrouw de voorzitter.- De heer Van Damme heeft het woord.

De heer Jef Van Damme (sp.a).- Sinds 1 januari 2018 is de verkoop van groene zakken die niet biologisch afbreekbaar zijn, verboden in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest. Normaal gezien kunnen mensen hun oude rol nog opgebruiken, maar weldra is het dus volledig afgelopen met de niet afbreekbare groene zakken. Dat is een goede zaak.

Alleen is het alternatief, de nieuwe biologisch afbreekbare groene zak, nog steeds niet beschikbaar in de winkels. Nu het zomer is, zorgt dat voor een vervelende situatie voor mensen met een tuin of een groen balkon, want zij kunnen nergens terecht met hun groenafval, tenzij in de schaarse containerparken. Vreemd genoeg zijn de voorradige zakken voorlopig enkel daar te verkrijgen. Die vier locaties zijn bovendien voor vele Brusselaars, onder wie ikzelf, moeilijk bereikbaar. Ook de communicatie over hoe lang de situatie zal duren of wanneer de nieuwe zakken in de winkel zullen liggen, laat te wensen over.

"Zoek het zelf maar uit", lijkt Net Brussel te zeggen. Het uitgangspunt was de loffelijke beslissing om de niet afbreekbare zak te bannen, maar dat neemt niet weg dat de overheid de situatie zelf heeft gecreëerd. Het is dan ook logisch dat de overheid voor een oplossing zorgt. De nieuwe zakken verdelen op een paar centrale plaatsen in het gewest, volstaat niet.

[175]

Hoe komt het dat de biologisch afbreekbare zakken nog niet in de winkel verkrijgbaar zijn? Wanneer zal dat wel het geval zijn? Wat is er fout gelopen?

U begrijpt dat het moeilijk is voor veel Brusselaars, en zeker voor hen die geen auto hebben, om die zakken op te halen. Welke initiatieven neemt u opdat de Brusselaars hun groenafval op een ordentelijke manier kunnen kwijtraken, zonder dat ze daarvoor naar een containerpark moeten?

[177]

Mme la présidente.- La parole est à M. De Bock pour sa question orale jointe.

M. Emmanuel De Bock (DéFI).- Ayant déposé sous la législature précédente, avec Mme Schepmans, un texte visant à l'introduction du sac vert biodégradable, je ne soulignerai jamais assez l'excellence du travail que vous avez accompli en moins de trois ans pour aboutir à la mise en place de ce dispositif. Notons que nous accusons plusieurs années de retard sur la Wallonie et la Flandre, qui ont déjà introduit le sac vert biodégradable ou en papier recyclé.

Toutefois, depuis plusieurs semaines, des problèmes d'approvisionnement se font sentir, relayés dans la presse du mois d'avril. Or ils semblaient évitables dès lors que ces sacs verts sont saisonniers. Des communes sont venues en aide à la Région en organisant leur vente décentralisée pour ne pas faire courir les citoyens jusqu'aux parcs de recyclage, parcs qui ne sont pas présents dans toutes les communes. Mais même les communes qui en disposent sont en rupture de stock.

Des citoyens nous ont interpellés, qui avaient parcouru plus de 30km et visité trois lieux différents pour s'entendre à chaque fois dire que tous les sacs verts avaient été vendus. Je salue la volonté de ne pas dresser de procès-verbal tant que les sacs ne seront pas disponibles partout, mais il faut avouer que l'opération d'introduction connaît des dysfonctionnements. Mon interpellation vise à cerner le problème et à déterminer les remèdes qui permettront de régulariser la situation, et dans quel délai.

Comment en sommes-nous arrivés là ? Combien de sacs verts ont été produits et par qui ? Comment se fait l'approvisionnement ? Pouvez-vous retracer l'historique du problème et nous faire part de l'ampleur de celui-ci ? Quels sont les besoins à couvrir en année constante ? Pourquoi les centres ne sont-ils pas mieux approvisionnés ?

N'est-ce pas l'occasion aussi, parallèlement aux sacs verts biodégradables, d'ouvrir des points de collecte de déchets verts décentralisés, avec l'aide des communes, où les habitants pourraient apporter leurs déchets verts, si le problème persistait ? Cela permettrait de répondre au problème de la collecte de ces déchets et d'éviter le paradoxe de les voir mis dans des sacs non réglementaires polluants.

Par ailleurs, j'aimerais en savoir davantage sur la qualité de ces sacs verts biodégradables. Certains se sont plaints du fait qu'ils commençaient à se désintégrer après avoir passé 24 ou 48 heures à l'extérieur, entre le dépôt et le ramassage, donc.

[179]

Le contrôle de la qualité était peut-être trop parfait.

(Sourires)

[181]

Mevrouw de voorzitter.- Mevrouw Laanan heeft het woord.

Mevrouw Fadila Laanan, staatssecretaris.- De milieuvergunning van Brussel-Compost werd gewijzigd. Sinds januari 2018 is het verboden om plastic zakken te composteren.

[183]

(poursuivant en français)

L'agence a connu un retard dans le lancement de sa centrale d'achats, en raison de différents facteurs comme la modification de la loi sur les marchés publics, la directive ad hoc et sans doute d'autres facteurs. J'avoue que cela m'a mise en colère. Toujours est-il que la centrale d'achats sera opérationnelle à la fin de l'année et que les premières livraisons devraient avoir lieu début 2019.

[185]

Om die vertragingen te verhelpen, heeft Net Brussel het bestek gewijzigd. Als gevolg van die wijziging kunnen de drie erkende leveranciers vanaf nu biologisch afbreekbare groene zakken produceren.

[187]

(poursuivant en français)

D'après les retours que nous recevons, certaines grandes surfaces sont déjà livrées et les autres devraient suivre. Le problème devrait donc être réglé sous peu.

Pendant cette période transitoire, l'agence a mis à la disposition des Bruxellois des sacs verts biodégradables dans ses recyparcs. De plus, comme vous l'avez rappelé, M. De Bock, certaines communes ont également aidé Bruxelles-Propreté à les vendre. Nous les en remercions. Ces points de vente sont d'ailleurs indiqués sur le site internet de l'agence.

[189]

(verder in het Nederlands)

Tot nu toe zijn er ongeveer 33.000 rollen biologisch afbreekbare zakken geproduceerd. Op grond van de onderhandelingsprocedure werden de firma's Sphere Belgium en Powerpack geselecteerd om zakken te leveren.

[191]

(poursuivant en français)

Les besoins annuels dans ce type de sac sont cycliques et varient de 100.000 à 150.000 rouleaux, sur un total de plus de 4 millions de rouleaux de sacs, tous types confondus.

[193]

(verder in het Nederlands)

Sinds de verdeling van de zakken in januari 2018 van start ging, hebben er zich in de containerparken nog geen tekorten voorgedaan.

[195]

(poursuivant en français)

Pour garantir la qualité des sacs, il est conseillé d'éviter de les conserver dans un espace humide puisqu'ils sont biodégradables. C'est le but ! La qualité de ces sacs découle du permis d'environnement. Ce n'est pas

Bruxelles-Propreté qui a décidé de cette disposition, mais Bruxelles Environnement. Celle-ci prévoit la norme VGS3, qui est la plus stricte.

Avant de déterminer la qualité des sacs, Bruxelles-Propreté a réalisé deux tests. Le premier, avec des sacs d'une épaisseur de 28 microns, a été mené auprès de 82 personnes, entre le 1er avril et le 30 juin 2016. Quelque 49% des participants se sont dits insatisfaits.

Le second, avec des sacs d'une épaisseur de 35 microns, a été réalisé auprès d'une quarantaine de personnes mécontentes lors du premier test. Il s'est déroulé entre le 21 septembre et le 1er novembre 2016. Cette fois, 89% des personnes insatisfaites initialement ont déclaré que la qualité de ce nouveau sac était égale ou supérieure au sac d'une épaisseur de 28 microns.

Or, la période de septembre à novembre n'est pas la plus ensoleillée, elle est plutôt humide. Toutefois, à la suite des différentes plaintes, nous avons demandé à Bruxelles-Propreté de faire procéder à des tests sur les stocks par une entreprise externe pour s'assurer de la qualité des sacs.

Mme la présidente l'a rappelé : comme on ne laisse pas ces sacs plusieurs jours en rue, il ne devrait pas y avoir de problème. Je rappelle également que les branches, notamment, peuvent être mises en fagots. Il n'est pas nécessaire de les mettre dans des sacs non biodégradables ou autres.

[197]

Mevrouw de voorzitter.- De heer Van Damme heeft het woord.

De heer Jef Van Damme (sp.a).- We hebben een vervelende periode achter de rug, waar u naar eigen zeggen ook spijt van hebt, maar waar u weinig aan kon doen. Het goede nieuws is dat de zakken voortaan blijkbaar ook in een aantal supermarkten verkrijgbaar zullen zijn en binnenkort in nog meer winkels. Kunt u een aantal winkels of ketens opnoemen waar de zakken nu al beschikbaar zijn of binnenkort worden verkocht? Dat zou voor veel Brusselaars belangrijke informatie zijn.

Mevrouw Annemie Maes (Groen).- In de supermarkt Okay in Jette zijn de zakken verkrijgbaar.

[201]

Mme Fadila Laanan, secrétaire d'État.- Même si je n'aime pas faire de la publicité, je sais que les magasins Carrefour et Colruyt ont été livrés. Des sacs y sont donc disponibles.

Enfin, pour rappel, ceux qui possèdent encore des sacs non biodégradables peuvent toujours les sortir. Contrairement à ce qui a été dit, on ne les laissera pas dans la rue. Bien sûr, ils subiront un autre traitement que les sacs biodégradables.

[203]

Mme la présidente.- La parole est à M. De Bock.

M. Emmanuel De Bock (DéFI).- J'ai deux remarques, dont la première concerne les 33.000 rouleaux produits. Vu les besoins, que vous estimez jusqu'à 150.000 rouleaux annuels, et le fait que nous parlons d'une période effective de sept à huit mois de collecte - d'avril à octobre ou novembre, puisqu'il n'y a pas vraiment de collecte entre la fin de l'automne et le printemps -, nous avons besoin de 20.000 à 25.000 sacs par mois. Cela veut donc dire qu'il n'y avait pas assez de sacs produits pour le début de la saison.

Il faut que la production suive, qu'elle ne soit pas à flux tendu. Ce mode de production est aujourd'hui un enjeu pour certaines firmes, mais il a posé des problèmes dans plusieurs communes, où les sacs n'étaient pas disponibles. Peut-être que dans certains centres, il y en a toujours eu, mais dans le sud de Bruxelles - Uccle, Forest, Watermael-Boitsfort -, où la demande est énorme car il y a plus de zones vertes et de jardins à entretenir, les habitants avaient du mal à trouver ces sacs. Par exemple, la déchetterie de Forest était en rupture de stock et n'a pu être réapprovisionnée pendant des semaines. Il est donc important de bien assurer les fournitures.

Ensuite, je me souviens du débat que nous avions eu lorsqu'on m'avait refusé la mise en place de ce fameux sac vert biodégradable. On avait parlé du coût, de l'uniformité, d'une vision globale... Vous avez prouvé que ce n'était pas nécessaire et qu'on pouvait le faire de manière assez simple, ce dont je vous remercie. Les bonnes idées et les personnes de bonne volonté peuvent se rencontrer assez facilement.

[205]

Pour éviter d'acheter ces sacs verts biodégradables, je me demande si nous ne pourrions pas également miser sur des points de collecte par quartier, notamment dans une commune comme Uccle où les voiries sont énormes. Après tout, nous sommes parvenus à mettre en place des bulles à verre enterrées. N'y a-t-il pas moyen d'encourager ces points de collecte rationalisés ?

Ainsi, les citoyens ne devraient pas acheter ces sacs et ils s'épargneraient une dépense inutile. Ensuite, cela permettrait des économies lors de la collecte, qui représente un coût certain sur les plans humain, sociétal et environnemental.

Nous pourrions donc envisager ce type de collecte, qui existe déjà dans certains pays. Je ne dis pas qu'elle doit être mise en place partout, mais nous pourrions imaginer des points de collecte à proximité des parcs par exemple. La collecte s'en trouverait ainsi rationalisée. En tout cas, je vous remercie de votre bonne volonté pour assurer le suivi de ces collectes effectuées par Bruxelles-Propreté.

[207]

Mme Fadila Laanan, secrétaire d'État.- Cela pourrait faire l'objet d'un projet pilote, mais avec le risque de créer des disparités dans le service : les habitants de certaines communes devront sortir les sacs une fois par semaine, tandis que d’autres communes se verront équipées d'un conteneur où tout le monde pourra déposer ses déchets.

Il y a également un risque d'y trouver des déchets clandestins ou sortant de la catégorie des déchets verts. Bref, l'idée n’est pas mauvaise, mais elle me semble difficile à mettre en œuvre, en tout cas à court terme.

- *Les incidents sont clos.*

[211]

MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER PAUL DELVA

AAN MEVROUW FADILA LAANAN, STAATSSECRETARIS VAN HET BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST, BELAST MET OPENBARE NETHEID, VUILNISOPHALING EN -VERWERKING, WETENSCHAPPELIJK ONDERZOEK, GEMEENTELIJKE SPORTINFRASTRUCTUUR EN OPENBAAR AMBT,

betreffende "het evaluatiebeleid van de medewerkers van het Gewestelijk Agentschap voor Netheid".

[213]

Mevrouw de voorzitter.- De heer Delva heeft het woord.

De heer Paul Delva (CD&V).- Je kunt pas een modern en efficiënt personeelsbeleid voeren als het personeel regelmatig wordt geëvalueerd. Het is goed voor zowel de personeelsverantwoordelijke als voor het personeelslid dat er wordt stilgestaan bij zijn of haar functioneren. Voor gemotiveerde werknemers wordt de job door positieve feedback betekenisvoller. Een goede evaluatie geeft promotiekansen, terwijl mensen die niet op de juiste plaats zitten, kunnen worden bijgestuurd of geheroriënteerd. Eventueel kunnen ze zelfs op zoek gaan naar een andere baan die beter bij hun talenten past. Na een evaluatieronde krijgen de verantwoordelijken een beter beeld van wat er goed loopt in de organisatie, maar ook van de aspecten die nog voor verbetering vatbaar zijn.

Een aantal overheidsdiensten in het Brussels Gewest organiseren evaluaties voor hun personeelsleden. Uit het antwoord op mijn schriftelijke vraag blijkt dat Net Brussel niet systematisch evaluatiegesprekken organiseert. Nochtans zou dat zowel de werking van de organisatie als het welbevinden van de medewerkers ten goede komen.

Nu wordt er alleen een verslag opgemaakt bij het einde van een tijdelijk contract. Als een werknemer een positief verslag krijgt, kan hij of zij eventueel een contract van onbepaalde duur krijgen.

[215]

Dat lijkt mij het absolute minimum. Bij Net Brussel vinden er weinig of geen evaluaties plaats. Hoe komt dat? Wat is uw mening daarover?

Zult u er in de toekomst voor zorgen dat Net Brussel, net als een aantal andere overheidsdiensten van het Brussels Gewest, voldoende evaluaties organiseert? Volgens mij is het noodzakelijk dat alle medewerkers geëvalueerd worden.

Hoeveel mensen kregen het voorbije jaar na een positieve evaluatie een contract van onbepaalde duur aangeboden?

[217]

Mevrouw de voorzitter.- Mevrouw Laanan heeft het woord.

Mevrouw Fadila Laanan, staatssecretaris.- De medewerkers van de operationele diensten van Net Brussel worden systematisch geëvalueerd. Die evaluaties worden gehouden in het begin, tijdens en bij afloop van hun contract.

Bij de administratieve diensten hebben zowel de verantwoordelijken als een meerderheid van de bedienden een opleiding gevolgd om positieve feedback te geven. Tijdens die opleiding kregen ze duidelijke richtlijnen om te leren hoe aangename en onaangename informatie met een gesprekspartner te delen.

Dankzij evaluatiegesprekken kan er naar een oplossing gezocht worden voor bepaalde problemen en vermijdt men dat situaties escaleren. Die gesprekken hebben plaats tussen de werknemers zelf of met de verantwoordelijken. Dat kan zo vaak als gewenst.

Sommige diensten houden ook prestatiegesprekken, waarbij de loontrekkenden of de managers de kans krijgen om blijk te geven van hun tevredenheidsgraad en te zoeken naar oplossingen. Eventueel kan het werk vervolgens aangepast worden of kunnen werknemers een opleiding starten.

De HR-diensten en de verantwoordelijken van de aanwervingen staan steeds ter beschikking van de werknemers in geval van problemen, vragen en wensen in verband met hun loopbaan.

[219]

De gesprekken leiden vaak tot een heroriëntering van de werknemer. Die krijgt dan een functie die hem de kans biedt zich te ontwikkelen en nieuwe uitdagingen aan te gaan.

In de toekomst plannen we tweejaarlijkse evaluaties. Die zullen worden opgenomen in de nieuwe statuten van Net Brussel.

Tot slot heeft Net Brussel 82 arbeidscontracten vernieuwd na een positieve evaluatie van de betrokken personeelsleden.

[221]

Mevrouw de voorzitter.- De heer Delva heeft het woord.

De heer Paul Delva (CD&V).- Vandaag wordt er dus niet systematisch geëvalueerd, maar in de toekomst zal dat volgens u tweejaarlijks gebeuren. Ik hoop dat de evaluaties effectief en op een systematische en structurele manier georganiseerd zullen worden, bij alle Brusselse overheidsdiensten. Een organisatie kan immers pas goed presteren als er systematisch evaluaties en functioneringsgesprekken worden georganiseerd.

Ik moedig de regering ten stelligste aan om daar werk van te maken en ik betreur dat er vandaag nog geen systematische evaluatiegesprekken in voege zijn. Het gaat immers om duizenden werknemers, die het recht hebben om te functioneren in een organisatie waar systematisch en professioneel geëvalueerd wordt. Dat is voor mij een belangrijke prioriteit. Ik ben van mening dat we het Brussels Gewest en onze administratie, die goed werk levert, verder moeten professionaliseren. Dat is niet mogelijk zonder systematische evaluaties. Om de twee jaar evalueren lijkt me overigens weinig, het is nuttiger om zoiets jaarlijks te doen. Dat komt de Brusselaars ten goede, en de ambtenaren zelf hebben er ook baat bij om professioneel te worden gevolgd en geholpen.

- *Het incident is gesloten.*

[225]

MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER JOHAN VAN DEN DRIESSCHE

AAN MEVROUW FADILA LAANAN, STAATSSECRETARIS VAN HET BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST, BELAST MET OPENBARE NETHEID, VUILNISOPHALING

EN -VERWERKING, WETENSCHAPPELIJK ONDERZOEK, GEMEENTELIJKE SPORTINFRASTRUCTUUR EN OPENBAAR AMBT,

betreffende "de niet-selectieve inzameling van het huishoudelijk afval door Net Brussel".

[227]

Mevrouw de voorzitter.- De heer Van den Driessche heeft het woord.

De heer Johan Van den Driessche (N-VA).- Ik sluit me volledig aan bij de mondelinge vraag van de heer Delva, maar nu wil ik het even hebben over de niet-selectieve inzameling van huishoudelijk afval.

Op 3 april heeft een netheidsploeg van Net Brussel in Haren witte en blauwe zakken samen met grof huisvuil in één vuilniswagen gegooid. Dat weten we dankzij een video die werd gedeeld op de sociale media. De woordvoerder van Net Brussel liet in de pers weten dat ophalers die zakken helemaal niet samen mogen gooien en dat ze hun boekje te buiten gingen. Hij voegde eraan toe dat het om een menselijke fout gaat en dat het betrokken personeel ondertussen door de ploegbazen terechtgewezen is.

In oktober 2017 ontstond al eens ophef toen bleek dat Net Brussel de opdracht had gegeven een beperkt deel van de inzamelingen niet selectief uit te voeren. Gele, blauwe en witte zakken mochten toen in dezelfde vuilniswagen. De woordvoerder zei daarover in de pers dat het een uitzondering betrof, omdat Net Brussel nog voor het weekend een wijk schoon wilde krijgen. Anders waren de vuilniszakken blijven liggen. Uit reacties van lezers blijkt echter dat die 'uitzonderlijke gevallen' waarbij verschillende soorten vuilniszakken in dezelfde vuilniswagen belanden, niet zo uitzonderlijk zijn. Zo stelde een lezer een soortgelijk geval vast in de Alhambrawijk in Brussel-Stad.

[229]

Welke situaties rechtvaardigen de niet-selectieve inzameling van huishoudelijk afval door de ploegen van Net Brussel? Hoe vaak kwamen dergelijke situaties voor in 2017 en het eerste kwartaal van 2018? Heeft het personeel daarover een specifieke richtlijn gekregen?

Om welke redenen worden zakken niet selectief opgehaald? Gebeurt dat op basis van de richtlijn of is er sprake van miscommunicatie? Zijn bepaalde diensten misschien niet naar behoren georganiseerd of voeren ze hun taken niet naar behoren uit?

Wat vindt u van de uitspraak van de woordvoerder van Net Brussel, die het voorval van 3 april een menselijke fout noemde? Over welke soort menselijke fout gaat het dan? Gaf de ploegbaas slechte instructies of lag de fout bij de arbeiders zelf?

Welke (al dan niet bestraffende) maatregelen hebt u sinds het eerste voorval in 2017 genomen om te beletten dat zakken samen worden opgehaald waar dat niet de bedoeling is?

Kunt u garanderen dat de vuilniszakken voortaan altijd selectief zullen worden opgehaald?

[231]

Mevrouw de voorzitter.- Mevrouw Laanan heeft het woord.

Mevrouw Fadila Laanan, staatssecretaris.- Volgens de instructies van de directie van Net Brussel is elke niet-selectieve inzameling van huishoudelijk afval verboden. Als de instructies niet worden nageleefd, neemt Net Brussel disciplinaire maatregelen. Dat gebeurde in dit bewuste dossier over het incident van 3 april eveneens. De analyse van het incident is nog niet helemaal rond, maar de niet-selectieve inzameling strookt zeker niet met de richtlijnen van de directie van Net Brussel.

De menselijke fout waarvan sprake is te wijten aan een gebrek aan directe omkadering van de betrokken ploeg. Om nieuwe incidenten te voorkomen, werd er nogmaals op de richtlijnen gewezen. Daarnaast werd er als disciplinaire maatregel een brief naar de betrokken werknemers gestuurd. Er zal later nog meer communicatie plaatsvinden en indien nodig zal er een strengere disciplinaire maatregel volgen.

De selectieve inzameling is een basisregel waaraan alle werknemers zich moeten houden. Er kan echter niet gegarandeerd worden dat alle werknemers zich volledig aan de richtlijnen houden.

[233]

Mevrouw de voorzitter.- De heer Van den Driessche heeft het woord.

De heer Johan Van den Driessche (N-VA).- Dat is duidelijke taal waarmee ik het volledig eens ben. Nog een bijkomende vraag: hoe vaak gebeurt het dat zakken niet seclectief worden opgehaald? Een paar keer per maand? Minder? Meer?

[235]

Mme Fadila Laanan, secrétaire d'État.- Je ne dispose pas des statistiques. Sachez toutefois que le personnel dirigeant de l'agence se montre intransigeant par rapport à ce genre de faits. Un rappel à l'ordre est toujours envoyé, avec le risque de mesures disciplinaires, voire de licenciement. En résumé, je peux difficilement vous donner un chiffre précis. Sachez toutefois que, lorsque c'est le cas, nous faisons preuve d'intransigeance.

[237]

De heer Johan Van den Driessche (N-VA).- Eerlijk gezegd vind ik uw antwoord niet erg geloofwaardig. Ofwel doet u uw werk niet naar behoren. Als ik als verantwoordelijke zou merken dat de instructies van de directie niet worden nageleefd, zou ik de problemen in kaart willen brengen. U lijkt te suggereren dat u geen zicht hebt op de omvang van het probleem. Hoe kunt u de zaken dan goed aanpakken?

- *Het incident is gesloten.*

[241]

INTERPELLATION ET QUESTION ORALE

[243]

INTERPELLATION DE M. MICHAËL VOSSAERT

À MME FADILA LAANAN, SECRÉTAIRE D'ÉTAT À LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE, CHARGÉE DE LA PROPRETÉ PUBLIQUE ET DE LA COLLECTE ET DU

TRAITEMENT DES DÉCHETS, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES COMMUNALES ET DE LA FONCTION PUBLIQUE,

concernant "l'évaluation de la réforme des collectes de déchets ménagers".

QUESTION ORALE DE MME VIVIANE TEITELBAUM

À MME FADILA LAANAN, SECRÉTAIRE D'ÉTAT À LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE, CHARGÉE DE LA PROPRETÉ PUBLIQUE ET DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DES DÉCHETS, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES COMMUNALES ET DE LA FONCTION PUBLIQUE,

concernant "le préavis de grève du SLFP à l'ABP".

Mme la présidente.- L’interpellation et la question orale ont le même sujet. Je propose de les traiter dans une seule discussion.

(Assentiment)

[245]

La parole est à M. Vossaert.

M. Michaël Vossaert (DéFI).- La majorité et l'opposition suivent de près la mise en œuvre de cette réforme et, surtout, son impact sur le personnel de Bruxelles-Propreté. La philosophie de mon interpellation repose sur les améliorations à apporter à la lumière de l'évaluation de la réforme des collectes de déchets ménagers.

En janvier 2017, la réforme des collectes a été lancée, invitant les habitants de la capitale à modifier leurs habitudes. De fait, plusieurs changements ont vu le jour : suppression de la collecte du soir sur les voiries régionales ; collecte des sacs blancs deux fois par semaine ; fin de l'alternance hebdomadaire et collecte hebdomadaire des sacs jaunes et bleus, chacun une fois par semaine ; introduction de la collecte des déchets organiques au même moment que celle des sacs verts, ceux-ci étant ramassés le même jour en fin de deuxième tournée, l'après-midi, dans la foulée d'une des deux levées hebdomadaires de sacs blancs.

Dans le même temps, ces changements ne sont pas sans conséquences sur le bien-être du personnel de l'agence. En effet, comme le confirment l'étude Arista et certains articles de presse, les partenaires sociaux pointent du doigt la pénibilité du travail, qui aurait augmenté, entraînant une hausse du nombre de jours d'absence comptabilisés au sein de l'agence. À cet égard, vous nous annonciez en février dernier que la direction de l'agence s'attelait à l'intégration des remarques soulevées dans l'étude pour faire évoluer ladite réforme.

[247]

Dans le cadre de la mise en œuvre et de l'évaluation de la réforme des collectes, pourriez-vous m'indiquer où en est la concertation entre les syndicats et la direction de l'agence ? Comment s’organise-t-elle ? Quand l'évaluation de la réforme sera-t-elle transmise aux membres du parlement ?

Les chiffres apparus dans la presse nous indiquent l'ampleur de cette réforme. Pourriez-vous m'indiquer le détail de son coût en agents engagés, acquisition de charroi et location de nouveaux dépôts depuis le 1

janvier 2017 ? Avez-vous bien engagé une centaine d'agents ? Quelle est la différence entre ce qui était prévu pour la collecte du soir et ce qui est prévu aujourd'hui pour la collecte en journée ?

Les organisations syndicales de Bruxelles-Propreté évoquent des difficultés d'infrastructures, notamment la saturation du charroi. Est-ce le cas ? Si oui, des solutions ont-elles été avancées par la direction opérationnelle de Bruxelles-Propreté ?

[249]

Y-a-t-il une concertation en cours sur les conditions de travail du personnel ? J'ai déjà soulevé ce point dans ma première question.

Ensuite, compte tenu de l'évaluation, des changements organisationnels et opérationnels sont-ils prévus ? En ce qui concerne la collecte du soir, n'y-a-t-il pas lieu de mener une réflexion à ce sujet ? L'impact sur le bien-être du personnel n'est-il pas moindre en soirée qu'en journée ? N'y-a-t-il pas moins d'obstacles, comme des embouteillages ou des remarques désobligeantes d'automobilistes en heure de pointe ? Je pose la question, je n'y réponds pas !

Enfin, la collecte des sacs orange, qui a lieu l'après-midi, alors que les sacs sont déposés tôt le matin, n'aggrave-t-elle pas la malpropreté ? Cette réflexion se rapporte aux points soulevés par les partenaires sociaux.

[251]

(M. Eric Bott, doyen d'âge, prend place au fauteuil présidentiel)

M. le président.- La parole est à Mme Teitelbaum pour sa question orale.

Mme Viviane Teitelbaum (MR).- En mars 2015, le groupe MR déposait une résolution vous demandant notamment "de mener, dans l'intérêt des Bruxelloises et des Bruxellois, et de Bruxelles-Propreté, préalablement à toute réforme du régime de collecte des déchets ménagers, une étude objective qui démontre la vision globale et de long terme, et l'impact positif de la réforme en termes sociaux, environnementaux et économiques".

Par ailleurs, à mes interpellations sur le sujet - notamment celle du 5 juillet 2016 dans laquelle je m'inquiétais des conséquences que pourrait avoir le manque de concertation avec les organisations syndicales -, vous me répondiez : "Le gouvernement régional et moi-même sommes soucieux de la concertation avec les partenaires sociaux et ce, quel que soit le dossier. Cela fait d'ailleurs partie de nos fondamentaux et, dans mon parti, cette concertation est essentielle. Ce dossier ne déroge évidemment pas à ce principe qui m'est cher". Je ne vous contredirai pas sur ce point.

Pourtant, force est de constater que mes inquiétudes étaient fondées. Le Syndicat libéral de la fonction publique regrette de ne pas avoir été entendu par le gouvernement. Par ailleurs, il dresse le triste constat que ce régime, qui implique des tournées plus lourdes et plus longues et bouleverse les horaires, a eu pour conséquence une trop forte augmentation de la pénibilité et de la charge de travail, et que le statut des travailleurs et travailleuses dans ce secteur est devenu d'autant plus précaire.

Le syndicat ajoute ce qui suit : "Tous les travailleurs le disent, mais malheureusement, Bruxelles-Propreté n'a pas fait de véritable enquête sur cette pénibilité nouvelle. Les accidents de travail ont augmenté de 33% et les

accidents de roulage sont aussi en hausse". En cause, la fatigue des agents de terrain. Bien entendu, il peut y avoir des responsabilités et des manquements de part et d'autre.

Dans un esprit de dialogue constructif, le Syndicat libéral de la fonction publique affirme vous avoir soumis plusieurs propositions de modification de cette réforme. Selon lui, elles seraient restées lettre morte. Faisant suite à ces manquements du gouvernement, le syndicat est devenu menaçant et a fait savoir par voie de presse qu'il réfléchissait à la forme que pourrait prendre une grève dans la durée, car il estime avoir assez attendu.

[255]

Les citoyens et les agents eux-mêmes se passeraient bien de cette grève, car la menace qu'elle fait planer sur la propreté est toujours pesante. Personne ne souhaite qu'elle se concrétise, car ce n'est pas la meilleure manière de mettre en place un dialogue constructif.

Selon vos statistiques, l'impact de cette réforme sur le tri est positif. Mais qu'en est-il du facteur humain ? Mme la secrétaire d'État, confirmez-vous le constat du syndicat libéral quant à l'augmentation significative de la pénibilité du travail pour les agents du secteur ? Un an et demi après la mise en place de la réforme, avez-vous réalisé une analyse coût-bénéfice objective de son impact sur le plan social, environnemental et économique ? Dans l'affirmative, quelles conclusions en avez-vous tirées ? Le cas échéant, quelles sont les améliorations à apporter ?

Avez-vous reçu les propositions de modifications du syndicat ? Sont-elles restées sans réponse ? Sont ou seront-elles prises en considération par le gouvernement ? Enfin, quelles solutions sont évaluées en ce moment pour répondre à leurs demandes et sont-elles fondées ?

Je voudrais encore ajouter ceci dans la foulée de l'intervention de mon collègue. Il y a effectivement de nombreux problèmes concernant les collectes. Il est vrai que les sacs oranges sont déposés tôt le matin, mais s'il fallait les déposer la veille au soir, la situation serait encore pire et deviendrait ingérable compte tenu du nombre d'animaux présents en ville : renards, pies, corneilles etc. Tout le monde ne possède pas de conteneur et ce système est difficile à mettre en œuvre, même si l'on en appelle au bon vouloir de chacun. Il n'y a donc pas de solution idéale.

[257]

Cependant, il est vrai que ces sacs oranges traînent souvent, ne sont pas vus et donc pas ramassés. Ils polluent très rapidement les rues. Peut-être faudrait-il porter une attention particulière aux sacs orange lors des rattrapages.

[259]

Discussion conjointe

Mme la présidente.- La parole est à M. Pinxteren.

M. Arnaud Pinxteren (Ecolo).- Il s'agit d'un vaste sujet. Depuis les graves dysfonctionnements constatés dans les collectes, notamment de rattrapage, la question de la réforme et de ses conséquences est posée.

Nous avons pu constater que la préparation de cette réforme a été manifestement insuffisante, tant sur des aspects pratiques, comme le charroi, que pour la préparation et l'anticipation de la charge de travail pour le

personnel. En conséquence, la performance environnementale du tri ne suffit peut-être pas à compenser les inconvénients sociaux et économiques évoqués.

Le constat de cette préparation insuffisante a permis de répertorier une série de dysfonctionnements. Sur la base de ces constats, vous avez exprimé votre volonté de procéder à une évaluation globale de la réforme. Une évaluation globale du fonctionnement de Bruxelles-Propreté est également nécessaire, car les deux sont intimement liés. Il ne s'agit pas de pointer des responsabilités, mais de dégager des solutions afin d'optimiser, sur les plans opérationnel, social et écologique, le fonctionnement de cette administration au service des citoyens bruxellois, et ce dans le respect de l'intégrité physique des travailleurs et de leurs droits acquis.

Cette évaluation globale a-t-elle été réalisée ? Un an après la mise en place de la réforme, disposez-vous de premiers résultats ? En espérant qu'une telle évaluation soit en cours, il faudrait qu'elle permette de poser sans tabou la question du coût-bénéfice de la réforme.

[261]

Nous devons pouvoir dire sereinement que nous voulons offrir un service de collecte cinq étoiles, de porte à porte, et que celui-ci a un coût du point de vue du personnel, mais aussi économique et environnemental, puisqu'il y a beaucoup plus de camions en circulation qu'auparavant... La consommation de carburant, l'utilisation du charroi et la mobilité, tout cela a un coût. Avez-vous procédé à une analyse coûts-bénéfices globale ?

Au cœur de cette évaluation se trouve également la question de la pénibilité du travail. L'étude Arista, dont nous avons déjà parlé plusieurs fois, évoque une augmentation des risques et des accidents du travail. On se rend compte d'une dégradation très nette des conditions de travail à Bruxelles-Propreté depuis la mise en place de la réforme. Elle doit donc aussi être analysée, mais ce n'est pas le seul angle d'approche : il faut voir les choses dans leur ensemble pour trouver une solution globale qui permette aux travailleurs d'évoluer dans les meilleures conditions possibles, mais aussi au service public d'être rendu de la façon la plus optimale, avec des résultats viables et satisfaisants, économiquement et écologiquement parlant.

[263]

De voorzitter.- Mevrouw Maes heeft het woord.

Mevrouw Annemie Maes (Groen).- Ik sluit me aan bij de vragen van de vorige sprekers. We waren helemaal niet enthousiast over de zoveelste hervorming van de ophalingsrondes, waardoor de Brusselaars zich opnieuw moesten aanpassen. Het is niet erg dat veranderingen op weerstand botsen, op voorwaarde dat er verbetering in het spel is. Ik heb echter niet de indruk dat dat in dit geval zo is. Daarom zou een evaluatie een goede zaak zijn.

U bekijkt de zaak vanuit de invalshoek van de werkgelegenheid. Mensen moeten hun werk correct en in goede omstandigheden kunnen uitoefenen en alles moet goed draaien. Dat is inderdaad belangrijk, maar er zijn nog andere aspecten. Zo leiden meer vrachtwagens tot meer verkeersproblemen. Voorts zien we vaak een toename van sluikstorten en netheidsproblemen na een wijziging van de ophaalkalender. Maar vooral moet het afval correct opgehaald worden, zodat we veel meer afval kunnen recycleren of hergebruiken. We weten echter nog altijd niet hoeveel afval particulieren en bedrijven produceren, welke de recyclagedoelstellingen zijn, en of we de Europese doelstellingen halen.

U moet dus duidelijkheid verschaffen. Groen wil al lang dat Net Brussel doorgelicht wordt. Financiële transparantie is belangrijk, maar we willen ook informatie over hoe efficiënt Net Brussel te werk gaat.

Misschien moet de werking van de instelling bijgestuurd worden. Daarnaast moet er duidelijkheid komen over de recyclagedoelstellingen. Ik hoop dat u deze zaak ter harte zult nemen en dat de doorlichting er zo snel mogelijk zal komen. U had dat al beloofd, maar we komen er sowieso later nog op terug.

[265]

Mme la présidente.- La parole est à Mme Laanan.

Mme Fadila Laanan, secrétaire d'État.- La concertation sociale est permanente au sein de l'agence. Elle passe notamment par les réunions mensuelles du Comité pour la prévention et la protection des travailleurs, ainsi que par les réunions du comité de concertation de base. Dans ce cadre, tant la direction de Bruxelles-Propreté que les organisations syndicales sont susceptibles de faire inscrire des points à l'ordre du jour.

Par ailleurs, j'ai rencontré encore récemment les syndicats, notamment sur la question de la réforme des collectes, et je reste bien entendu très attentive, avec l'agence, au bien-être du personnel.

Comme cela a été souligné, la réforme des collectes constitue une amélioration du service rendu aux citoyens bruxellois et participe à la progression et à l’augmentation du tri. On a d'ailleurs parlé d'un "service cinq étoiles" !

Cette réforme était un défi logistique : certaines perturbations étaient malheureusement inévitables. Depuis le début de la législature, nous avons augmenté la dotation de l'agence pour améliorer le service aux citoyens. En effet, cette dotation est passée d’environ 134 millions d'euros en 2013 à 171 millions d'euros en 2018. Elle était de 159 millions d'euros en 2016, c'est-à-dire avant la réforme.

Plus spécifiquement, les moyens destinés aux collectes ont en effet été augmentés. Je ne serai pas exhaustive en ce qui concerne les chiffres relatifs au rapport entre coûts et bénéfices, M. De Wolf, car nous sommes en train de finaliser les données chiffrées. Mais celles-ci seront transmises au parlement dans quelques semaines et pourront, je suppose, être consultées. Je vous communiquerai aujourd'hui les données dont je dispose.

Bien entendu, des agents supplémentaires ont été engagés. Les agents affectés aux collectes porte-à-porte sont en effet passés de 720 en 2016 à 833 en 2017. Le charroi a été étoffé. La réforme s'est structurée et matérialisée par une accélération du renouvellement de la flotte de véhicules et par une utilisation de camions dits "de réserve". Plus d’une soixantaine de camions ont été commandés à cet effet.

[267]

Des travaux ont aussi été menés dans les infrastructures : la capacité des vestiaires a été étendue et les équipements ont été adaptés, notamment les chaudières, dont le renouvellement permet une production suffisante d'eau chaude sanitaire, notamment pour les douches des agents. L'agence a également construit un nouveau vestiaire tampon en vue de la rénovation des vestiaires, des douches et des bureaux. Si ces moyens ne suffisent pas, je défendrai les demandes de mon administration auprès du gouvernement, comme je l'ai toujours fait jusqu'à présent.

L'agence répertorie systématiquement les voiries qui font l'objet de plaintes et procède aux ajustements nécessaires, dans la mesure du possible. Une grande partie des plaintes sont liées à des artères commerciales et des voiries en travaux.

Différentes pistes sont envisagées. Nous pourrions, par exemple, envisager de différer certaines collectes sur des voiries qui ont une activité commerciale intense ou qui sont configurées de la sorte. Cet ajustement

nécessite toutefois une concertation avec les syndicats et les communes. Ce point a d'ailleurs fait l'objet d'une discussion en Conférence des bourgmestres, il y a quelques semaines.

Le jugement qui a été rendu sur les collectes commerciales nous invite aussi à une grande prudence. Je l'ai rappelé aux organisations syndicales : nous devons veiller à la manière dont nous répondons aux critiques émises par le tribunal de commerce, notamment par rapport à la mise en place d'une option qui permettrait de diminuer la pression sur le charroi.

[269]

J'ai aussi précisé aux organisations syndicales que j'ai demandé à l'agence et à la direction d'examiner la question des collectes différées. C'était l'une des pistes envisagées lors de la discussion menée dans le cadre de la Conférence des bourgmestres : comment différer certaines collectes ? J'ai également indiqué aux organisations syndicales que nous ne souhaitions pas rétablir les collectes nocturnes, ces dernières étant particulièrement discriminantes pour certains habitants, obligés d'être à leur domicile à 18h00 (ce qui est impossible).

Ces collectes différées doivent être testées et analysées sur des zones commerciales et des voiries adjacentes à ces zones, de manière à réduire la pression sur le charroi et la mobilité.

J'ai également proposé à Bruxelles-Propreté de faire appel à l'expertise d'une entreprise de logistique privée pour repenser avec elle la façon de différer ces réformes. Je suis donc favorable à l'idée d'apporter les ajustements nécessaires pour assurer un meilleur service aux citoyens.

Enfin, il y a la possibilité d'effectuer les collectes de sacs orange en matinée. Toutefois, cette mesure n'est malheureusement pas envisageable pour le moment. Comme l'a rappelé Mme Teitelbaum, la sortie des sacs orange la veille, même si elle est permise, est catastrophique dans certains quartiers de Bruxelles où un nombre croissant de nuisibles les déchirent. Je préfère donc éviter cette solution.

Nous devons également réfléchir à la manière d'améliorer le passage des camions qui ramassent les sacs orange, en le planifiant plus tôt dans l'après-midi pour que les sacs ne soient pas déchirés. Nous devons également accorder plus d'attention à la présence des sacs orange. Je lis dans certaines plaintes des citoyens que le camion n'est pas passé ou n'a pas collecté les sacs orange. L'agence prête attention à tous ces points, même si nous savons qu'à l'impossible nul n'est tenu. Nous déployons de nombreux efforts pour réaliser ce type de collecte.

[271]

Autour des collectes s'articule toute une problématique sociale. On a évoqué la notion de pénibilité, dont les critères sont multiples. Ainsi, au niveau de Bruxelles-Propreté, elle peut s’appréhender selon le poids des sacs lors des tournées, la longueur de ces dernières, les aléas de la circulation... L'idée n'était pas d'alourdir la charge des travailleurs, mais avec le service de collecte amélioré, les tournées sont plus longues, souvent bloquées dans le trafic, et donc plus pénibles. Si le poids des sacs est moins un problème que par le passé - nous avons fait beaucoup d'efforts sur ce point -, la mobilité et ses corollaires demeurent catastrophiques.

En ce qui concerne l'analyse coût-bénéfice, des réponses plus précises seront apportées dans le cadre de la question écrite de M. De Wolf.

Quant aux propositions des syndicats, le gouvernement n'entend pas revenir sur le schéma proposé en matière de fréquence des collectes et sur l'alternance entre sacs jaunes et sacs bleus. Je pense que c'est un meilleur service aux citoyens, un plus pour les habitants de Bruxelles.

Les syndicats suggéraient aussi la mise en place d'une collecte nocturne commerciale. Différentes pistes sont explorées. Nous pourrions envisager de différer certaines collectes, mais nous devons tenir compte des jugements qui restreignent la liberté d'action de la Région et de Bruxelles-Propreté. Ces ajustements nécessitent bien entendu une concertation avec les syndicats, mais aussi avec les communes, ce que nous continuerons à faire.

L'audit de l'agence que nous devrons réaliser apportera aussi une série de réponses à différentes questions. Pour l'instant, nous achevons le cahier des charges, dont nous espérons qu'il pourra être publié avant les vacances parlementaires.

[273]

Et puis, sachez aussi qu'à la suite de la décision du tribunal de commerce, nous avons élaboré un cahier des charges pour un audit sur la comptabilité analytique. En réalité, ce n'est pas Bruxelles-Propreté qui élabore le cahier des charges, mais le Service public régional de Bruxelles (SPRB), afin d'éviter un conflit d'intérêts lors de la mise en œuvre.

Nous souhaitons qu'un expert indépendant procède à l'analyse de la comptabilité analytique, ce qui nous permettra de notifier ce dispositif à la commission et d'éviter des situations préjudiciables pour Bruxelles-Propreté, la Région et les citoyens qui en sont les bénéficiaires.

J'espère avoir répondu à l'ensemble des questions, je n'ai de tabou sur aucun sujet. Il m'importe que la concertation et le dialogue avec les organisations syndicales soient permanents et que Bruxelles-Propreté analyse les demandes légitimes des syndicats et examine les ajustements pouvant améliorer le service rendu à la collectivité.

[275]

M. le président.- La parole est à M. Vossaert.

M. Michaël Vossaert (DéFI).- Il me manque des éléments de réponse et j'aimerais par ailleurs apporter quelques précisions. S'agissant des sacs orange, je partais effectivement du principe que le fait de les déposer tôt le matin permettrait de les collecter plus tôt. Vous envisagez de différer le moment de la collecte, et cette mesure serait effectivement bienvenue.

En ce qui concerne la différence entre le nombre d'agents affectés à la collecte nocturne et les effectifs prévus actuellement pour la collecte diurne, dois-je en déduire qu'il y a 113 agents de plus ? La différence entre la tournée nocturne de l'époque et la tournée diurne actuelle tient-elle à cela ?

Vous faisiez allusion au fait de différer les collectes et d'organiser des passages en soirée, rejoignant ainsi la proposition des syndicats pour la collecte commerciale. Si cette mesure n'a pas d'impact direct sur le citoyen, le retour à une forme de collecte nocturne permettrait de réaffecter des moyens à d'autres missions. Je pense en l'occurrence au ramassage des encombrants à domicile. Précédemment, nous avons eu un débat sur les déchetteries régionales. De nombreux citoyens ne peuvent pas s'y rendre. Par ailleurs, vous avez émis l'idée d'une déchetterie à la station Gare de l'Ouest. Les habitants de ce quartier et moi-même n'y sommes pas très

favorables. En tant que mandataire local, j'entretiens des contacts avec les Molenbeekois. Je ne lancerai pas ce débat, mais je dis simplement que des moyens pourraient être réaffectés à d'autres missions.

Enfin, la concertation permanente avec les syndicats est importante, à chaque étape de cette réforme. Des grèves constitueraient un très mauvais message adressé par le gouvernement aux habitants de Bruxelles.

Enfin, pour ce qui est de la transparence, j'insiste : il était important d'avoir ces informations et de transmettre l'évaluation et ses conclusions aux membres du parlement. Je ne doute pas que M. De Wolf me rejoindra sur ce point.

[277]

[279]

M. le président.- La parole est à Mme Teitelbaum.

Mme Viviane Teitelbaum (MR).- Le principe des collectes différées sur les artères commerçantes m’inquiète un peu : les sacs jaunes et autres cartons sortis la veille au soir par les commerçants et riverains ne sont parfois pas collectés avant le lendemain soir, entre 18 et 20 heures. Ces artères commerçantes sont alors dans un état assez chaotique pendant toute la journée. On devrait, dès lors, aussi pouvoir différer le moment de sortie de ces déchets.

En outre, pour de nombreux commerçants, sortir les déchets le dimanche soir est problématique : ils ont des contrats avec Bruxelles-Propreté, mais n'arrivent pas à obtenir un passage qui leur permettrait d’être collectés le samedi après la fermeture.

Je tiens, par ailleurs, à souligner que les déchetteries mobiles fonctionnent très bien dans les communes. C’est un point de politique concertée entre les communes et la Région. Certaines communes organisent aussi la prise des déchets à domicile et complètent ainsi le dispositif, car il peut être difficile pour certaines personnes - notamment à mobilité réduite - d'aller déposer leurs huiles usées, par exemple.

Enfin, nous n'avons pas abordé le volet des "agents conservateurs" : après des années de sensibilisation, de modification des collectes, etc., certains ne savent toujours pas se plier aux horaires et abandonner les comportements inciviques. Ils doivent pouvoir être sanctionnés.

Ce volet-là devrait être amplifié, dans les communes tout comme au niveau de la Région, en guise de soutien à la politique menée.

[281]

[283]

M. le président.- La parole est à M. Pinxteren.

M. Arnaud Pinxteren (Ecolo).- Le dossier progresse et c'est intéressant. Je note des ajustements et la possibilité de collectes nocturnes, du moins en fin d'après-midi ou début de soirée, ce qui pourrait résoudre une partie du problème.

Nous avions déjà évoqué l'optimisation de la collecte des sacs orange. Dans certains quartiers plus denses, par exemple, la collecte des déchets organiques pourrait être organisée autrement qu'en porte-à-porte, à des

points de collecte regroupés et dans des conteneurs plus résistants aux nuisibles. Je vous invite à poursuivre cette réflexion sur les manières de faciliter le travail, car si les déchets ne sont pas collectés, c'est non seulement démotivant pour les habitants, mais cela devient aussi un problème de propreté publique. Il doit sûrement être possible de procéder autrement dans une série de quartiers.

J'entends que Bruxelles-Propreté va s'adjoindre l'aide de logisticiens pour réfléchir à son charroi et à sa meilleure utilisation. Je pensais que cela avait déjà été fait dans le cadre de la réforme de la collecte et je suis donc un peu surpris. Il n'est jamais trop tard, mais il est certainement temps.

Quant à l'audit, un délai de six mois me semble raisonnable pour établir un bon cahier des charges. Nous attendons avec impatience sa publication ! Il ne faudra toutefois pas se contenter d'une comptabilité analytique, mais aussi réfléchir à la gouvernance de la structure et à ses différentes missions, tant commerciales que publiques. J'y reviendrai.

[285]

De voorzitter.- Mevrouw Maes heeft het woord.

Mevrouw Annemie Maes (Groen).- Een veelgehoorde klacht is dat vuilnismannen sinds de nieuwe ophaalkalender de vuilniszakken nogal gehaast in de vrachtwagens gooien, waardoor de straat er soms vuil bij ligt na de doorkomst van Net Brussel, doordat er bijvoorbeeld gescheurde vuilniszakken blijven liggen. Elke vrachtwagen is uitgerust met een borstel en blik en in het arbeidsreglement staat dat vuilnismannen verplicht zijn om in die gevallen het vuilnis op te ruimen. In de praktijk gebeurt dat echter niet. Op welke manier pakt u dat probleem aan?

[287]

M. Vincent De Wolf (MR).- Je prends la parole dix secondes, puisque M. Vossaert a eu la gentillesse de m'interpeler. Je le rejoins sur la transparence demandée et, en effet, je lui demande de plaider avec force au sein de son groupe pour que la même transparence soit garantie au Service d'incendie et d'aide médicale urgente (Siamu).

[289]

M. le président.- La parole est à Mme Laanan.

Mme Fadila Laanan, secrétaire d'État.- Je ne me mêlerai pas de cette conversation.

(Sourires)

M. Vossaert, il est possible de sortir les sacs orange tôt dans la matinée, mais nous devons éviter que, dans certains quartiers et certaines zones, ils restent trop longtemps dans la rue, par exemple lorsqu'un citoyen dépose son sac à 6h et que le camion ne passe qu'à 16h. Les ajustements sont en cours, mais il est difficile de planifier ces collectes dans la matinée.

Avant la réforme, les agents de la collecte nocturne étaient environ 130. Le nombre de nouveaux agents diurnes et nocturnes qui s'y ajoutent est d'à peu près 114.

Pour la collecte des encombrants, sur laquelle vous m'interrogez ainsi que Mme Teitelbaum, il est possible de faire enlever 3m³ d'encombrants une fois par an. En outre, les parcs à conteneurs mobiles sont

remarquables et je pense que les communes sont ravies de les avoir. J'ai bien compris que vous ne vouliez pas d'un recyparc à la station Gare de l'Ouest. Cela illustre les nombreuses discussions entre des communes qui disent vouloir des recyparcs, mais pas chez elles... Nous en prenons acte.

Mme Teitelbaum, je précise que nous envisageons bien des collectes différées. L'idée est de permettre aux citoyens de sortir leurs sacs plus tard, et pas la veille, car ce serait une catastrophe en termes de nuisances et de propreté. L'idée est de définir plusieurs zones et de mettre au point une communication adéquate pour bien informer les citoyens concernés et éviter les soucis.

Concernant les contrats commerciaux, Mme Teitelbaum, vous expliquez que certains commerçants ne peuvent pas sortir leurs cartons ou leurs sacs le dimanche, et que la discussion des contrats avec l'agence est compliquée. Personnellement, je les invite à changer de fournisseur. C'est ce que l'on fait quand une entreprise ne répond pas à notre demande.

(Mme Viviane Teitelbaum, présidente, reprend place au fauteuil présidentiel)

[293]

S'agissant des déchetteries communales mobiles, nous maintiendrons le système cette année et l'année prochaine.

Mme Teitelbaum, le nombre d'agents constatateurs communaux a augmenté, puisqu'ils sont désormais 40. J'en appelle, par ailleurs, aux communes, compétentes en matière de verbalisation. Un dossier fait, par exemple, polémique à Schaerbeek où un cafetier a reçu une grosse amende de la part d'agents constatateurs communaux. Une augmentation du nombre de ces agents est essentielle, tant au niveau communal qu'au niveau régional.

Quant au projet de conteneurs destinés aux sacs orange dans certaines zones, nous pourrions, M. Pinxteren, en installer un devant chez vous en guise de test. C'est une boutade, mais je pense qu'il y a un risque...

[295]

M. Arnaud Pinxteren (Ecolo).- Pas de souci pour moi, et il existe des conteneurs enterrés hermétiques !

Mme Fadila Laanan, secrétaire d'État.- Des conteneurs enterrés, quand c'est possible, bien sûr !

M. Arnaud Pinxteren (Ecolo).- Je ne dis pas qu'il faut en mettre partout. Il faut réfléchir et tenter de trouver des solutions dans les quartiers denses.

Mme Fadila Laanan, secrétaire d'État.- Dans les projets-pilotes, c'est ce que nous faisons. Mais voyez les nuisibles qui posent déjà problème aux sacs orange sur certains trottoirs. Imaginez alors le risque avec des parcs. Je pense à des parcs aériens, ne confondons pas tout !

Mme Maes, concernant les agents qui parfois salissent les rues lors de leur passage, je tiens à souligner que nous sommes intransigeants sur le respect des règles. Un agent qui déchire un sac durant la collecte doit ramasser le contenu déversé. S'il ne le fait pas et s'il est pris en flagrant délit, il est sanctionné. Bien entendu, les citoyens peuvent se plaindre auprès de sa direction et signaler ce type de situations, preuves à l'appui. Le téléphone permet de prendre des photos, et j'en reçois d'ailleurs beaucoup par courriel. Dans ce cas, nous sanctionnons l'agent, car il est tenu de ramasser le contenu du sac qu'il a déchiré.

Le problème vient parfois du fait que des citoyens sortent des sacs déjà déchirés ou non conformes. Cela ne relève en rien de la responsabilité de nos agents. Dans ce type de situations, nous sommes assez stricts.

[299]

Mme Annemie Maes (Groen).- Existe-t-il un point de contact spécifique pour signaler ces cas à Bruxelles-Propreté ?

Mme Fadila Laanan, secrétaire d'État.- Il suffit d'envoyer un courriel avec une photo au service des plaintes de l'agence. J'en reçois aussi. En cas de signalement, n'hésitez pas à me transmettre une copie. Nous essayons toujours d'apporter une solution à ce genre de problème.

[303]

M. Michaël Vossaert (DéFI).- Je souhaite revenir sur l'idée d'augmenter le volume des collectes d'encombrants à domicile. Dans ma commune, il a été mis fin à ce service, et je le regrette. Je plaide pour qu'il soit réinstauré. On dit souvent que la Région ne vient pas en aide aux communes, en particulier la mienne. Je tenais donc à mettre cette piste en lumière afin que Bruxelles-Propreté l'examine.

- *Les incidents sont clos.*

[307]

(clip 307)

[309]

INTERPELLATION DE M. VINCENT DE WOLF

À MME FADILA LAANAN, SECRÉTAIRE D'ÉTAT À LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE, CHARGÉE DE LA PROPRETÉ PUBLIQUE ET DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DES DÉCHETS, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES COMMUNALES ET DE LA FONCTION PUBLIQUE,

concernant "la condamnation de Bruxelles-Propreté pour concurrence déloyale".

[311]

TOEGEVOEGDE INTERPELLATIE VAN DE HEER JOHAN VAN DEN DRIESSCHE,

betreffende "de veroordeling van Net Brussel voor het onrechtmatig gebruik van overheidsmiddelen".

[313]

Mme la présidente.- La parole est à M. De Wolf.

M. Vincent De Wolf (MR).- Un jugement datant de la mi-mai a ordonné la suspension du versement de 20% des subsides régionaux à Bruxelles-Propreté. Cela représenterait 30 millions d'euros. Selon la presse, les plaignants accusent l'agence de tenir une comptabilité opaque sans comptabilité analytique distincte pour les

collectes de déchets ménagers, d'une part, et de déchets non ménagers, d'autre part. Ils évoquent une distorsion de concurrence et le fait que le pesage des déchets ménagers et non ménagers ne serait pas séparé, ce qui constituerait une opération indispensable. Bruxelles-Propreté aurait refusé d'ouvrir ses comptes pour distinguer ces deux activités.

Les juges ont estimé que Bruxelles-Propreté bénéficiait d'un avantage économique par rapport à ses concurrents privés, par le biais des subventions croisées. Les montants en jeu sont considérables : en 2015, les déchets non ménagers auraient permis à Bruxelles-Propreté de décrocher 17.000 contrats pour un chiffre d'affaires de plus de 17 millions d'euros.

En février 2016, une entreprise privée active dans la collecte des déchets a intenté une action en cessation contre Bruxelles-Propreté devant le tribunal de commerce francophone de Bruxelles. Elle reprochait à Bruxelles-Propreté des actes de concurrence déloyale pour la collecte des déchets auprès des entreprises. Selon elle, Bruxelles-Propreté violerait l'arrêté du gouvernement bruxellois du 22 décembre 2011 fixant la tarification des prestations.

[315]

En effet, même si cet arrêté prévoit une dérogation liée à la quantité, avec des fourchettes, dans le cas de volumes importants, il semble que le rapport entre les tarifs et les volumes soit démesuré en comparaison avec les pratiques des entreprises privées de collecte.

À titre d'exemple, le plaignant indiquait qu'en 2010, pour un marché de déchets de la Communauté française, Bruxelles-Propreté avait remis une offre de prix de 150.000 euros et que quatre ans plus tard, pour le même marché, l'agence avait divisé son prix par trois pour arriver à 52.000 euros. Le tribunal de commerce avait donc donné raison au plaignant en ordonnant la cessation de la pratique déloyale consistant à proposer, dans le service de gestion des déchets des entreprises, des prix inférieurs aux tarifs fixés à l'article 3, § 2, de l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale.

Mme la secrétaire d'État, il y a un peu plus de deux ans, je vous ai interpellée sur les conséquences de cette condamnation pour concurrence déloyale. Je n'ai obtenu aucune réponse concrète de votre part. C'est donc plein d'espoir que je reviens devant vous. La procédure judiciaire étant en cours, vous m'aviez répondu à l'époque : "Dans l'attente de l'analyse en cours et du projet d'arrêté, vous comprendrez qu'il m'est difficile de commenter la procédure judiciaire et de vous donner d'autres éléments. Je reste à votre disposition dès lors que les choses auront été précisées."

Saisissant cette main tendue, je vous pose aujourd'hui les mêmes questions qu'à l'époque en espérant, cette fois-ci, avoir des réponses.

[317]

Mevrouw de voorzitter.- De heer Van den Driessche heeft het woord voor zijn toegevoegde interpellatie.

De heer Johan Van den Driessche (N-VA).- Midden mei schreef de krant L'Écho dat de Brusselse rechtbank van eerste aanleg Net Brussel veroordeeld had voor onrechtmatig gebruik van overheidsmiddelen.

In maart 2017 voelde de private afvalsector zich genoodzaakt naar de rechter te stappen om zijn rechten inzake het Brusselse afvalbeheer te laten gelden. De privésector heeft voornamelijk problemen met het feit dat Net Brussel overheidsmiddelen gebruikt om bedrijfsafval in te zamelen. Dat mag uiteraard niet.

Omdat er geen sprake is van controle op de contracten voor bedrijfsafval, van een weging van het afval en van een boekhoudkundige basis voor de aangekondigde tarieven, besloot de rechtbank Net Brussel te veroordelen. De rechtbank eist geen terugbetaling van de verkregen subsidies, maar wel dat de subsidies met 20% worden verminderd. Dat komt blijkbaar overeen met de overheidsmiddelen die voor het beheer van bedrijfsafval worden gebruikt.

In de commissie Leefmilieu en de plenaire vergadering uitte de N-VA meermaals kritiek op het feit dat Net Brussel geen analytische boekhouding heeft en pleitte ze voor een grondige audit van Net Brussel.

Is Net Brussel van plan om in beroep te gaan tegen de rechterlijke beslissing? Wat bekent die beslissing voor de organisatie en de financiën van Net Brussel en voor de inzameling van het niet-huishoudelijk afval? 20% staat voor een enorm bedrag.

[319]

In de plenaire vergadering van 10 maart 2017 verklaarde u dat Net Brussel wellicht nog in informatica moet investeren voordat ze een volledig bijgewerkte analytische boekhouding kan voeren. Wat is de stand van zaken? Wanneer zal Net Brussel over een volledig bijgewerkte analytische boekhouding beschikken?

Het is duidelijk dat er een kerntakendebat over Net Brussel nodig is. Wanneer zal dat debat plaatsvinden?

De rechter merkt ten slotte op dat de subsidies aan Net Brussel niet vooraf aan de Europese Commissie waren meegedeeld, wat neerkomt op een schending van artikel 108, § 3, van het Verdrag van de Europese Unie. Waarom werd de Europese Commissie niet op de hoogte gebracht van de dotatie van 165 miljoen euro die Net Brussel van het Brussels Gewest ontvangt?

Welke gevolgen heeft het verzwijgen van die dotatie voor Net Brussel en voor het Brussels Gewest? Hebt u de Europese Commissie ondertussen al op de hoogte gebracht? Zo niet, wanneer zult u dat doen om dit soort problemen in de toekomst te voorkomen?

[321]

Samengevoegde bespreking

[323]

Mme la présidente.- La parole est à M. Pinxteren.

M. Arnaud Pinxteren (Ecolo).- Le jugement rendu au début du mois de mai est assez interpellant. Je reviens sur quelques-uns de ses passages qu’il est important d’avoir en tête.

On peut y lire que la dotation de Bruxelles-Propreté lui permet de s'affranchir d'une grande part des coûts qui incombent à tout autre opérateur en économie de marché. Il s'agit bien d'une situation d'avantage qui fausse la concurrence. Sans être un chantre du néolibéralisme, je reconnais qu'il s'agit d'un marché concurrentiel dont il faut respecter les règles.

Le jugement indique aussi qu'au cours de la procédure, Bruxelles-Propreté a reconnu que le coût marginal qu'elle avait supporté dans le cadre de ses activités concurrentielles de ramassage des déchets non ménagers était extrêmement faible. Vincent Jumeau, son directeur général, estime que 5% de ces services commerciaux étaient facturés à un tarif inférieur au prix de l'arrêté de tarification.

Le jugement égrène une série d'éléments assez perturbants. Le tribunal n'a pas rejeté les allégations des plaignants selon lesquelles Bruxelles-Propreté ne connaît pas le coût total de ses prestations dans le segment des déchets non ménagers sous contrat. Ainsi, l'agence ne peut affirmer que cette activité est totalement indépendante de la dotation régionale, et même en présence d'une comptabilité analytique formelle, elle n'est pas en mesure de distinguer les coûts relatifs à ces activités subsidiées de ceux liés à son activité commerciale.

C'est tout de même un peu fort. Et comment ne pas être interpellé en lisant que, faute d'ouvrir ses comptes dans le cadre de cette instance, Bruxelles-Propreté reste en défaut de démentir les conclusions probantes que je viens de citer ?

[325]

Ni la Région ni Bruxelles-Propreté ne seraient en mesure de déterminer la proportion d'activités de cette dernière pour les déchets non ménagers par rapport à ses autres activités. Le problème est connu depuis 30 ans. Cela fait 30 ans que cette épée de Damoclès est suspendue au-dessus de la tête de Bruxelles-Propreté et de ses agents. Il est étonnant que rien n'ait été mis en place pour éviter ce jugement attendu et inévitable, compte tenu de l'imbrication des différentes activités tantôt commerciales, tantôt de service public, de l'agence.

Les conséquences auxquelles nous sommes confrontés ne sont pas uniquement de votre fait, Mme la secrétaire d'État. Lorsque j'évoque ces 30 années, cela ne vous concerne pas uniquement. Mais le fait est que vous héritez de cette situation. Vous vous retrouvez confrontée à cette décision, avec effet immédiat, de réduire de 20% la dotation de Bruxelles-Propreté.

En séance plénière, vous aviez indiqué que cette diminution ne porterait pas atteinte aux missions de service public de Bruxelles-Propreté. J'estime que vous ne pouvez pas tenir de tels propos, puisque nous ignorons quelle part de la dotation couvre l'exercice des missions de service public et laquelle couvre l'exercice des missions commerciales. Dès lors, le risque est élevé que la diminution de la dotation influe fortement sur la capacité de Bruxelles-Propreté d'exercer ses missions de service public.

Ce jugement est non seulement dommageable pour cette année, mais également pour les futures réformes, puisque le tribunal déclare qu'à défaut de modification structurelle, il continuera de raboter la dotation.

Vous avez évoqué un audit de la comptabilité analytique faisant suite au jugement. Je pense qu'il faut aller beaucoup plus loin afin d'opérer une distinction claire, comptable, organisationnelle, voire statutaire entre les activités de service public et les activités commerciales. Nous devons réfléchir à cette piste afin de créer un outil légal permettant de distinguer ce qui relève d'un opérateur commercial, d'une part, et d'un opérateur public, de l'autre.

Je vous adresse à nouveau les questions que je vous avais posées à chaud dans le cadre d'une question d'actualité. Quelles sont les conséquences concrètes de ce jugement pour les travailleurs, pour l'exercice des missions de service public de l'agence et pour le fonctionnement de l'agence en général ?

Quelles options sont-elles retenues par le gouvernement pour opérer une distinction claire et indispensable entre les activités de service public et les activités commerciales exercées par Bruxelles-Propreté ?

[327]

[329]

Mevrouw de voorzitter.- Mevrouw Maes heeft het woord.

Mevrouw Annemie Maes (Groen).- Ik heb u al vaak over dit onderwerp geïnterpelleerd. Vergeet u niet dat de heer Pinxteren en ikzelf, met de steun van de MR, op 25 november 2014 een voorstel van resolutie hebben ingediend. Daarin vroegen we een doorlichting van Net Brussel en zijn dochtermaatschappijen. Op 24 april 2015 werd er over dat voorstel gestemd, maar het werd niet aangenomen. Dat gebeurde dus drie jaar geleden. Nu hoor ik iedereen op een audit aandringen. Wij trekken al lang aan de alarmbel, maar niemand volgde ons. Het is positief dat de geesten eindelijk zijn gerijpt, onder meer dankzij de rechterlijke beslissing.

Het betreft hier bewezen misbruik van overheidsmiddelen voor commerciële activiteiten, zoals de rechtbank duidelijk heeft gesteld. Er heerst ook een gebrek aan controle van de commerciële contracten die Net Brussel afsluit. Ik geef een voorbeeld. Ik fiets dagelijks door Molenbeek, bijvoorbeeld op de Gentsesteenweg, en daar zie ik de winkeliers hun afval buitenzetten. Ik fiets ook regelmatig in andere gemeenten, onder meer in de buurt van het Liedtsplein in Schaarbeek. Bij een politieactie daar is gebleken dat een handelaar die een contract met Net Brussel had voor twee vuilniszakken per ophaalronde, er maar liefst 67 op straat zette. Mevrouw de staatssecretaris, dat is een ernstig probleem. Het is logisch dat handelaars een contract afsluiten met Net Brussel als er toch geen controle is op de naleving. Ze kunnen blijkbaar een contract afsluiten voor twee vuilniszakken en er 65 extra laten ophalen op kosten van Net Brussel. Ook Leefmilieu Brussel heeft controles uitgevoerd bij 50 handelaars. Slechts twee of drie handelaars bleken in orde te zijn.

[331]

Volgens mij is dat het pijnpunt. Niet alleen de doorlichting van de boekhouding en de algemene transparantie zijn erg belangrijk, we moeten ons er ook van vergewissen dat de middelen voor de ophaling van huishoudelijk afval niet voor commerciële doeleinden gebruikt worden.

Bovendien moeten de voorwaarden van de commerciële contracten dringend en duidelijk worden gehandhaafd. Op welke manier zult u ervoor zorgen dat de commerciële contracten die Net Brussel heeft afgesloten met winkeliers, worden gecontroleerd? Hoeveel middelen worden daarvoor ter beschikking gesteld?

[333]

Mme la présidente.- La parole est à Mme Laanan.

Mme Fadila Laanan, secrétaire d'État.- Comme vous l'indiquez, le tribunal a ordonné à la Région de suspendre 20% de la dotation de Bruxelles-Propreté.

[335]

(verder in het Nederlands)

Samen met het agentschap heb ik naar maatregelen gezocht om aan dat vonnis te voldoen. Ze zullen snel in werking treden.

[337]

(poursuivant en français)

Concrètement, ce 14 juin, le gouvernement a pris acte du jugement et a décidé de suspendre à concurrence de 20% le versement des crédits octroyés à Bruxelles-Propreté. Sur la base des recommandations de nos conseils, nous rédigeons un marché qui sera lancé par le Service public régional de Bruxelles (SPRB) pour la réalisation d'un audit de la comptabilité analytique des activités commerciales de Bruxelles-Propreté, ainsi que pour une assistance à la rédaction d'une notification à la Commission européenne. Cette mesure ne constitue, certes, pas une aide d'État, mais elle sera notifiée à la Commission pour des raisons de sécurité juridique. Sur la base de cet audit, Bruxelles-Propreté procédera aux éventuelles modifications.

Ledit jugement n'aura aucun impact sur les missions de service public de Bruxelles-Propreté, car elles ne sont pas visées. Il n'y aura pas de perte d'emploi. J'y veillerai, en collaboration avec le gouvernement.

[339]

(verder in het Nederlands)

Mijnheer Van den Driessche, Net Brussel treedt toe tot het gewestelijke SAP-platform. Daardoor zal het agentschap over een efficiënter IT-instrument beschikken dan vandaag het geval is.

[341]

(poursuivant en français)

Jusqu'à présent, il n’y a pas eu de notification à la Commission européenne, car la comptabilité analytique de Bruxelles-Propreté démontrait que cette activité était autosuffisante et qu’il n’y avait donc pas d’aide d’État. Comme je l’ai indiqué, nous allons toutefois le notifier pour des raisons de sécurité juridique et pour éviter tout problème ultérieur.

Vous étiez aussi au gouvernement entre 2009 et 2014, et je rappelle que c'est à Bruxelles Environnement qu'il incombe d'effectuer les contrôles pour ce qui concerne les contrats commerciaux, l'objectif étant d'éviter les conflits d'intérêts. Bruxelles-Propreté ne peut être juge et partie. Il faut que chacun prenne ses responsabilités.

Je n'ai pas de tabou. Bruxelles-Propreté remplit avant tout des missions de service public telles que la collecte porte-à-porte, et il importe qu'elle les remplisse au mieux. Pour le reste, il faudra évaluer sa capacité de poursuivre des activités commerciales.

Je n'aurai de tabou sur rien une fois lancé l'audit général de la direction, la gestion, les opérations et tous les services offerts par Bruxelles-Propreté. S'il faut apporter des corrections, nous le ferons. Il est temps de faire le ménage et d'offrir un service performant aux citoyens et à toutes les entreprises établies sur le territoire de notre Région.

[343]

Mme la présidente.- La parole est à M. De Wolf.

M. Vincent De Wolf (MR).- Je reprendrai en partie les propos de Mme Maes. Votre réponse est incroyable ! Il y a deux ans, vous me répondiez que vous ne pouviez rien dire, car la procédure était en cours. Ensuite, vous nous avez expliqué que la procédure suivait son cours et que vous examineriez l'arrêté. Aujourd'hui, vous annoncez qu'il faut attendre la fin de l'audit.

En novembre 2015, nous avons signé, avec Mme d'Ursel, M. Pinxteren et Mme Maes, une résolution très claire et prémonitoire visant à maîtriser la gestion de l'outil, des structures de coûts et de recettes. Elle demandait de faire la clarté sur la gestion financière et opérationnelle de Bruxelles-Propreté et de ses filiales, et de s'assurer de la transparence et des contrôles nécessaires.

Enfin, cette résolution rappelait qu'il revenait à la Cour des comptes de contrôler le bon emploi des deniers publics et de vérifier si les politiques publiques satisfaisaient aux principes de bonne gestion, d'économie et d'efficacité. Si vous n'aviez pas fait rejeter ce texte de la sorte au début de l'année 2015, nous n'en serions pas là aujourd'hui !

Voilà ma réponse à votre absence de réponse.

[345]

Mevrouw de voorzitter.- De heer Van den Driessche heeft het woord.

De heer Johan Van den Driessche (N-VA).- Sommige van uw antwoorden waren niet helemaal duidelijk of volledig.

Is het de bedoeling dat Net Brussel tegen de uitspraak in beroep gaat? Zult u de verwerking van bedrijfsafval voortzetten zoals die nu gebeurt, of schort u die activiteiten op?

U hebt een audit besteld. Wanneer wilt u dat die klaar is?

[347]

Mme la présidente.- La parole est à M. Pinxteren.

M. Arnaud Pinxteren (Ecolo).- Je partage le sentiment de M. De Wolf. J'ai envie de vous croire quand vous dites "vouloir faire le ménage". Cela fait des années que j'attends cela, non au détriment de la structure et de ses travailleurs, mais, au contraire, pour faire de Bruxelles-Propreté notre fleuron et garantir le service public et l'emploi. J'évaluerai votre motivation et votre mobilisation à l'aune de vos actes.

Vous allez notifier les activités commerciales de Bruxelles-Propreté à la Commission européenne, mais cette notification n'implique pas automatiquement que vous obtiendrez son aval. Nous entrons dans une phase de régularisation ex post qui n'est pas du tout gagnée d'avance. Le dossier est complexe, et les délais souvent assez longs : six mois, un an...

L'impact de la mesure sera indéniable : soit Bruxelles-Propreté reçoit 20% de dotation en trop, ce qui est possible, soit le retrait de 20% des subsides influencera l'emploi et les activités de la structure. Cela m'inquiète, même si vous prétendez le contraire.

Je partage votre priorité de maintenir un service public de qualité. Nous verrons jusqu'où vous irez pour améliorer le fonctionnement et la gouvernance de Bruxelles-Propreté.

[349]

Mevrouw de voorzitter.- Mevrouw Maes heeft het woord.

Mevrouw Annemie Maes (Groen).- Ik sluit mij volledig aan bij het betoog van de heer De Wolf. Telkens weer verbazen uw reacties mij, mevrouw de staatssecretaris. U maakt deel uit van een regering. Praat u dan niet met uw collega-ministers over zaken als afvalophaling? Ik wil een antwoord dat het standpunt van de regering vertolkt, terwijl u ons enkel doorverwijst, in dit geval naar mevrouw Fremault. Dat is absurd.

(Opmerkingen van mevrouw Laanan)

U hebt dat misschien niet met zoveel woorden gezegd, maar het is wel elke keer de rode draad. De regering heeft een beleid uitgestippeld waarop wij controle moeten uitoefenen. Wij stellen vast dat er geen controle is en dat er zelfs misbruik in het spel is. Als ik u dan naar uw mening vraag, zegt u dat u niet verantwoordelijk bent. U ontloopt uw verantwoordelijkheid! Wij zullen het daar niet bij laten.

[353]

Mevrouw de voorzitter.- De heer Van den Driessche heeft het woord.

De heer Johan Van den Driessche (N-VA).- Mogen wij niet weten of u de activiteiten rond verwerking van bedrijfsafval zult voortzetten? Gaan die gewoon door of worden ze opgeschort? Dat is toch belangrijk om weten.

[355]

Mme Fadila Laanan, secrétaire d'État.- Je n'ai jamais dit que nous suspendions ces activités, M. Van den Driessche ! Nous avons suspendu la dotation parce que nous respectons le jugement du tribunal. Pour le reste, nous poursuivons nos activités commerciales. Nous sommes en train d'élaborer le cahier des charges pour réaliser un audit de la comptabilité analytique, et nous le notifierons à la Commission européenne. La procédure me semble donc tout à fait transparente !

[357]

De heer Johan Van den Driessche (N-VA).- U zult dus met 20% minder middelen net hetzelfde doen als vroeger. Waar werd die 20% in het verleden dan aan besteed?

- *De incidenten zijn gesloten.*

[361]

QUESTIONS ORALES

Mme la présidente.- L'ordre du jour appelle les questions orales.

[363]

QUESTION ORALE DE MME ANNE-CHARLOTTE D'URSEL

À MME FADILA LAANAN, SECRÉTAIRE D'ÉTAT À LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE, CHARGÉE DE LA PROPRETÉ PUBLIQUE ET DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DES DÉCHETS, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES COMMUNALES ET DE LA FONCTION PUBLIQUE,

concernant "l'évaluation des projets pilotes de systèmes innovants de récolte de déchets".

[365]

Mme la présidente.- La parole est à Mme d'Ursel.

Mme Anne-Charlotte d'Ursel (MR).- Lors du débat, en Commission du développement territorial, sur la proposition d'ordonnance visant une planification urbanistique intégrant un système de collecte des déchets intelligent et différencié, que j'avais déposée avec certains de mes collègues, des représentants de la majorité avaient avancé, pour justifier le rejet de la proposition, que plusieurs projets pilotes de systèmes innovants de collecte des déchets étaient organisés par Bruxelles-Propreté, en collaboration avec certaines communes.

Il a ainsi été avancé que les premiers conteneurs enterrés devraient être placés à Anderlecht dans le cadre du projet Erasmus Gardens et sur le site Josaphat. D'autres projets étaient prévus dans le quartier Tivoli ou à la tour Brunfaut, entre autres.

Pour chacun des projets pilotes existants, pouvez-vous m'indiquer précisément en quoi ils consistent et à quel stade du projet l'on se trouve ?

Pour ceux qui sont terminés, pouvez-vous nous fournir les résultats de l'évaluation qui en a été faite, tant sur les plans technique, urbanistique et financier que sur les plans des performances de la collecte des déchets (taux de collecte, par exemple) et du maintien de la propreté en voirie ? Quels sont les avantages et inconvénients relevés au terme de l'évaluation ?

Quelles suites sont-elles données à chacun des projets pilotes terminés ? Est-il prévu de déployer certaines infrastructures à partir des résultats de ces projets pilotes ? Si oui, où, en quel nombre, suivant quel calendrier et pour quel coût ?

[367]

Mme la présidente.- La parole est à Mme Laanan.

Mme Fadila Laanan, secrétaire d'État.- Il s’agit de projets immobiliers de construction de logements collectifs. Les conteneurs enterrés sont placés en voirie à une distance raisonnable des habitations pour y accueillir les déchets.

Chaque espace de tri regroupe les quatre fractions triées – papier-carton, PMC, déchets alimentaires et déchets résiduels. Une fois le conteneur plein, il est vidangé par un camion spécifique de Bruxelles-Propreté.

Actuellement, deux sites sont placés dans le quartier Erasmus-Gardens. Les prochains seront installés au fur et à mesure de l’avancement du chantier. Le quartier Tivoli sera équipé de tels systèmes dans le courant de l’année 2018. Les dix autres projets seront concrétisés en 2019.

Il est actuellement très tôt pour dresser un bilan définitif de ce type d’installations. Bruxelles-Propreté attend plus de retours d’expériences pour affiner sa vision. Néanmoins, nous pouvons déjà dresser une liste d’avantages et d’inconvénients. Les avantages sont que les habitants peuvent sortir leurs déchets quand ils le souhaitent ; l’espace de tri améliore l’esthétique, les conteneurs n'étant plus apparents ; les conteneurs enterrés sont intelligents, ils peuvent transmettre des informations utiles à la gestion des espaces de tri et de l’organisation de la collecte ; et le local des poubelles disparaît.

Les inconvénients sont que certains utilisateurs ne prenant pas la peine d'introduire leurs déchets dans les conteneurs, les ordures se retrouvent devant les bornes d'introduction ; certaines demandes de vidanges ne sont pas justifiées car le dépôt de déchets autour des conteneurs donne le sentiment que les conteneurs sont pleins, alors qu'ils sont vides ; et le tri n'est pas toujours respecté.

[369]

Mme la présidente.- La parole est à Mme d'Ursel.

Mme Anne-Charlotte d'Ursel (MR).- Nous sommes à l'aube d'une ère nouvelle et nous nous réjouissons de l'existence de ces projets.

La majorité a refusé une ordonnance très simple visant à intégrer un conteneur pour les déchets organiques dans tout nouvel immeuble et des conteneurs pour les déchets dans tout nouvel ensemble urbanistique, dont les dix projets du gouvernement.

Vous nous disiez que vous attendiez les résultats de la phase expérimentale. Vous nous citez maintenant les nombreux avantages du dispositif - dont nous sommes convaincus, puisque cela fonctionne dans d'autres pays - et les inconvénients. Nous soutenons vos efforts pour atténuer au maximum tous ces inconvénients. Il faut évidemment que ces mesures s'accompagnent d'une politique de contrôles et de sanctions pour éviter qu'elles ne soient vouées à l'échec. Nous suivrons le dossier pas à pas. Allons tous de l'avant dans ce domaine !

- *L'incident est clos.*

[373]

QUESTION ORALE DE M. MICHAËL VOSSAERT

À MME FADILA LAANAN, SECRÉTAIRE D'ÉTAT À LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE, CHARGÉE DE LA PROPRETÉ PUBLIQUE ET DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DES DÉCHETS, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES COMMUNALES ET DE LA FONCTION PUBLIQUE,

concernant "les conditions de travail des femmes à l'Agence Bruxelles- Propreté".

[375]

Mme la présidente.- La parole est à M. Vossaert.

M. Michaël Vossaert (DéFI).- Depuis 2015, Bruxelles-Propreté mène une vaste opération de recrutement de personnel féminin. Afin de favoriser son intégration, l'agence a adopté plusieurs mesures comme la création de douches et de vestiaires unisexes. Actuellement, 110 femmes seraient employées à Bruxelles-Propreté, dont 25 affectées à la collecte, et 78 au nettoyage, les 7 dernières étant en arrêt de travail.

Le 2 mai, nous apprenions par la presse que plusieurs d'entre elles se plaignaient de conditions de travail difficiles : harcèlement, rapports compliqués avec leurs collègues masculins et incapacité de réaliser certaines tâches nécessitant une grande force physique.

Quelles mesures ont-elles été prises pour favoriser l'intégration du personnel féminin à Bruxelles-Propreté ? Y a-t-il un suivi du processus de féminisation du personnel entamé en 2015 ? Avez-vous connaissance des difficultés évoquées par ces agents féminins ? La direction envisage-t-elle d'améliorer leurs conditions de travail ?

[377]

Mme la présidente.- La parole est à Mme Laanan.

Mme Fadila Laanan, secrétaire d'État.- Je considère la féminisation comme une étape importante du développement de Bruxelles-Propreté. C'est l'une de mes priorités.

Bien que la phase préliminaire ait été la modification ou la création de douches et de vestiaires, Bruxelles-Propreté a aussi mené diverses actions afin de créer un environnement de travail propice à l'accueil du personnel féminin. Avant même l'arrivée des premières collaboratrices, le directeur opérationnel et le directeur des ressources humaines ont mené une campagne de sensibilisation auprès de l'ensemble des secteurs autour de la notion de respect, en insistant sur la nécessité d'un accueil bienveillant. Cette mise en valeur de la diversité au sein de Bruxelles-Propreté visait à déconstruire les stéréotypes que d'aucuns peuvent avoir sur leurs collègues selon leur origine, leur religion, leur couleur de peau ou leur sexe.

L'arrivée du personnel féminin a coïncidé avec l'instauration d'une commission d'accompagnement à la diversité, qui s'est immédiatement penchée sur l'intégration des femmes dans une entreprise majoritairement masculine. La création de cette commission a été suivie par la désignation d'une correspondante chargée des questions de genre, qui analyse les offres d'emploi ainsi que les appels d'offres en insistant sur le respect de l'égalité de traitement entre hommes et femmes. Le personnel féminin fait aussi l'objet d'une attention particulière à l'École de propreté. En effet, deux accompagnateurs de terrain assurent un suivi personnalisé des femmes pour le niveau opérationnel durant leur première année à Bruxelles-Propreté.

[379]

L'ensemble des formateurs de l'École de propreté a reçu une formation pour adapter les modules de cours à la féminisation de leur auditoire. Dès lors, ils sont particulièrement vigilants à éviter tout type de discrimination lorsqu'ils forment le personnel de Bruxelles-Propreté. Quel que soit l'objet de la formation, ils prennent la peine de recadrer ou d'éclairer les agents qui montreraient un comportement discriminant envers leurs collègues féminines. La ligne hiérarchique bénéficie aussi, pour le moment, d'une formation à la gestion de la diversité et de la féminisation de l'entreprise.

Par ailleurs, une brochure à l'attention du personnel féminin est disponible au service des ressources humaines pour fournir des explications sur les démarches à suivre, par exemple en cas de grossesse. Des propositions de reclassement des femmes enceintes ou allaitantes ont été soumises au service interne pour la prévention et la protection au travail (SIPP) et au service externe de prévention et de protection au travail (SEPP), bien qu'à ce stade, aucune fonction n'ait été validée au sein du Comité pour la prévention et la protection au travail (CPPT). Il faut toutefois rappeler que les femmes enceintes bénéficient d'un écartement prophylactique pendant la durée de leur grossesse et de l'allaitement.

Notons également que Bruxelles-Propreté a augmenté le nombre des personnes de confiance désignées en interne pour offrir un soutien à l'ensemble du personnel en cas de difficulté au travail. Enfin, les agents peuvent s'adresser aux assistants sociaux de Bruxelles-Propreté s'ils sont confrontés à des difficultés plus personnelles.

J'ai même proposé que l'on puisse recourir à un coaching externe en cas de réels problèmes d'intégration des femmes à Bruxelles-Propreté. Nous devons tout faire pour que les travailleuses s'intègrent convenablement dans l'entreprise, avec le soutien de leurs collègues masculins.

[381]

Mme la présidente.- La parole est à M. Vossaert.

M. Michaël Vossaert (DéFI).- Mme la secrétaire d'État, l'objectif est louable et doit être accompagné de mesures. Vous les avez exposées de manière très précise.

Je ne peux qu'insister sur l'importance de l'accompagnement par des personnes de confiance. C'est délicat, en effet, car lorsqu'un membre du personnel - homme ou femme - est harcelé sur son lieu de travail, il ne sait pas à qui s'adresser en premier. La sensibilisation des hommes à cette problématique est nécessaire, surtout dans ce type de métier.

Je continuerai à suivre ce dossier, qui le mérite amplement.

- *L'incident est clos.*

[385]

QUESTION ORALE DE M. ARNAUD PINXTEREN

À MME FADILA LAANAN, SECRÉTAIRE D'ÉTAT À LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE, CHARGÉE DE LA PROPRETÉ PUBLIQUE ET DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DES DÉCHETS, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES COMMUNALES ET DE LA FONCTION PUBLIQUE,

concernant "la politique d'octroi de certificats verts à l'incinérateur".

[387]

Mme la présidente.- La parole est à M. Pinxteren.

M. Arnaud Pinxteren (Ecolo).- Afin de soutenir la production d'électricité verte, la Région bruxelloise a lancé un marché de certificats verts. Le système repose sur des quotas de certificats verts que les fournisseurs d'électricité doivent atteindre. Le quota pour 2017 est de 7,8% ; en 2018, il sera de 8,5%. Cela signifie que, si la fourniture est de 8.000 MWh en 2017, il faudra remettre à Brugel 624 certificats verts. En cas d'inexécution partielle ou totale de l'obligation de retour quota, une amende administrative de 100 euros par certificat manquant sera infligée.

Par ailleurs, dans l'accord de majorité 2014-2019, le gouvernement bruxellois s'est engagé à octroyer des certificats verts à l'incinérateur de Neder-Over-Heembeek. À plusieurs reprises, nous avons dénoncé cette décision qui met potentiellement à mal le secteur des énergies renouvelables et qui est en totale contradiction avec la volonté affichée du gouvernement de miser sur l'économie circulaire pour créer de l'emploi et diminuer l'empreinte écologique de notre Région.

Malgré ces risques et ce paradoxe, le gouvernement a persisté dans cette voie et adopté un arrêté visant à modifier l'arrêté sur l'électricité verte de manière à permettre d'octroyer des certificats verts à l'incinérateur à

hauteur de 10 millions d'euros par an pendant dix ans, pour une technologie du passé. Je suppose que cet octroi est assorti d'obligations en matière de production d'énergie.

Quelle quantité de déchets incinérés est-elle nécessaire pour que la société coopérative à responsabilité limitée (scrl) Bruxelles-Énergie atteigne ses quotas de certificats verts ? Ces quotas sont-ils facilement atteints grâce à la production des seuls déchets ménagers bruxellois ? Bruxelles-Énergie a-t-elle dû restituer des certificats verts en 2017 ? Des amendes ont-elles été infligées ? Dans la négative, quels pourraient en être les montants si les quotas ne sont pas atteints ?

[389]

Mme la présidente.- La parole est à Mme Laanan.

Mme Fadila Laanan, secrétaire d'État.- Les certificats verts sont octroyés conformément à l'arrêté du 17 décembre 2015 du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relatif à la promotion de l'électricité verte. L'arrêté fixe la méthode de détermination de la part d'électricité produite à partir de fractions organiques ainsi que le nombre de certificats qu'un producteur reçoit par mégawattheure (MWh) produit. En l'espèce, l'installation "waste-to-energy" reçoit un certificat vert par MWh.

Conformément à l'arrêté du 17 décembre 2015, la scrl Bruxelles-Énergie est considérée comme producteur, et non comme fournisseur d'énergie. Elle n'est donc soumise à aucune obligation de production d'énergie pour l'octroi de certificats verts. La totalité des certificats verts octroyés à cette scrl a été vendue aux fournisseurs d'électricité et, par conséquent, aucun n'a été restitué.

La question des amendes relève de ma collègue Céline Fremault.

- *L'incident est clos.*

[393]